

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



LE NOUVEL HOTEL DE LA RÉSIDENCE SUPERIEURE A PHNOM-PENH

Son aménagement a été terminé à l'occasion des Fêtes cambodgiennes du Tang Toc.
C'est en ses murs que le Résident Supérieur au Cambodge a reçu LL. MM. les Souverains d'Annam.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES
DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Les points faibles de la jeunesse annamite ..	1	Le principal des collaborateurs indochinois	
Le Conseil de l'Economie indochinoise	3	d'Auguste Pavie : François Nginn (1856-1916)	VII-VIII
La place de la femme dans la société annamite, par LA-GIANG	6	La mission Cieczkowski au Tonkin (1857), par Remi BOURGEOIS	11
Cambodge 1932, par Claude PERRENS	9	Croquis tonkinois. — Les fourmis mâles, par A. DUFRESNE (Binh-Yên)	15
Le Cercle « Renaissance ». — Une œuvre des Pères Dominicains français, par B. L.	I-II	La Semaine dans le Monde : Les Informations de la Semaine	17
Promotions dans la haute administration indochinoise	III	Revue de la Presse Indochinoise	18
Terres et domaines dans le Cambodge Nouveau, par J. D.	IV à VI	La Vie Indochinoise	19
		Mots croisés n° 92	21
		Solution des mots croisés n° 91	21

LES POINTS FAIBLES DE LA JEUNESSE ANNAMITE

LA jeunesse annamite a de grandes qualités. Elle a en particulier une intelligence très vive, c'est-à-dire qu'elle excelle à « comprendre », à saisir les apparences des choses et à utiliser les notions, les symboles abstraits qui permettent à l'esprit humain d'agir sur la nature physique et organique et qui ont été élaborés par les efforts souvent douloureux du génie créateur des grands peuples. Elle est aussi manuellement très adroite. Mais ses faiblesses, voire ses défaillances, ne sont que trop certaines. En particulier ce qui est encore trop faible, trop imprécis en elle, c'est essentiellement :

1° Le patriotisme, c'est-à-dire l'amour, l'attachement conscient de l'individu pour le groupe humain où il vit, qui comprend ce qu'il est et qui connaît les devoirs et les sacrifices qu'il impose. Car il ne faut pas confondre le patrio-

tisme, conscient des intérêts profonds de l'individu et du pays et l'instinct obscur, violent, de conservation et d'opposition de chaque groupe vis-à-vis des autres, qui anime tout groupe humain sur terre ; instinct d'autant plus violent, plus exclusif et plus aveugle que le groupe humain est à un degré plus bas d'évolution — de la tribu au clan jusqu'aux grandes nations — et qui, au cours des siècles, par son aveuglement, a conduit tant de sociétés humaines à la disparition.

Etre patriote, au sens le plus haut et le plus efficace du terme, c'est comprendre d'abord que l'homme ne peut trouver son bonheur — c'est-à-dire le plein épanouissement de ses facultés —, que dans la société et par elle ; et que du niveau matériel, intellectuel et spirituel de la société où il vit, résultante des efforts et de la valeur des individus de cette société sur

un sol donné, dans le passé et dans le présent, dépend son propre niveau de vie matériel, intellectuel et spirituel ; que l'individu possédant en lui les plus grandes virtualités ne pourra pas les manifester ou ne les manifestera qu'imparfaitement dans une société trop étroite, ayant un niveau intrinsèque de vie trop bas, où les données matérielles sont trop faibles pour ses moyens et le milieu intellectuel et spirituel trop borné pour le comprendre et le soutenir.

C'est comprendre ensuite, par conséquent, que le groupe suprême auquel on doit attacher son amour, son dévouement et sa fidélité est celui qui offre aux individus les possibilités de plein épanouissement, par delà les groupes naturels secondaires qui soutiennent l'individu : la famille, la cité, le peuple.

C'est comprendre, enfin, que ce groupe suprême c'est la Nation, c'est-à-dire le groupe adulte possédant :

a) Un « espace géographique » et des richesses matérielles suffisantes pour nourrir et alimenter les activités du peuple entier ;

b) Une « élite suffisante intellectuellement, manuellement et moralement » pour diriger toutes les branches des activités des sociétés modernes (y compris recherche pure et arts) ainsi qu'une moyenne intellectuelle et une habileté manuelle de la masse suffisantes pour comprendre et exécuter convenablement les ordres des élites ;

c) Une « valeur morale » et une « résistance physique » (forces morales et forces physiques) suffisantes pour mettre en œuvre les richesses et réaliser les ordres des élites au milieu des difficultés et des épreuves de la vie « intérieure » et « extérieure » du peuple.

C'est comprendre que, pour les peuples ne possédant pas encore par eux-mêmes ces données matérielles, intellectuelles, morales suffisantes, mais qui les possèdent « virtuellement », en puissance, comme l'enfant ou l'adolescent contient en puissance l'homme adulte, leur patriotisme doit accepter les associations ou fusions nécessaires avec d'autres peuples voisins pour réaliser l'ensemble national qu'ils ne pourraient réaliser seuls par insuffisance d'espace et de richesses matérielles et accepter ensuite la tutelle d'une nation adulte, sous l'autorité de laquelle ils réaliseront peu à peu l'unité et l'homogénéité, et de laquelle ils recevront, par apports de sang, de culture, avec l'éducation intellectuelle, morale et physique, les moyens intellectuels et spirituels qui peuvent leur manquer.

C'est enfin ne pas oublier que certains peuples, dont des milliers ont déjà disparu de la Terre et dont il en disparaît chaque jour — tribus, petits peuples, etc., qui n'ont aucune virtualité nationale soit par isolement et dis-

persion, soit par infantilité intellectuelle, sont voués à la disparition ou à la fusion totale dans un autre ensemble humain ;

2° Son point faible c'est aussi la résistance physique, l'énergie physique : l'élite annamite a trop tendance à négliger ou même à mépriser l'effort physique, l'entraînement à la fatigue, à la souffrance, au danger, aux conditions de vie pénibles, sans lesquels il n'y a ni puissance de travail intellectuel et manuel, ni constance dans l'effort, ni rendement social, ni résistance à l'adversité ;

3° Les autres points sur lesquels il est nécessaire d'insister ce sont aussi ces qualités de caractère, de volonté qui mettent en œuvre les qualités intellectuelles et physiques ainsi que les données matérielles de la nation :

D'abord : le courage moral, sans lequel l'individu et la société cèdent à la moindre difficulté, au moindre danger et ne peuvent surmonter les épreuves de la vie, accompagné de ses corollaires : a) le sens de la responsabilité sans lequel les élites ne peuvent remplir leur rôle ; b) la constance dans l'effort sans laquelle aucun effort social n'aboutit ;

Ensuite : « la probité » (1) sans laquelle l'Autorité détournée de sa fonction s'avilit et s'affaiblit et la circulation des richesses devient anarchique, avec ses corollaires : a) la « conscience professionnelle » ; b) le « goût du travail bien fait », fondements de toute « liberté » (2) humaine sans lesquels le travail social a un rendement infime et par suite, le niveau social ne peut s'élever, et c) le « goût du travail désintéressé » sans lequel le travail individuel ne peut atteindre dans les sociétés humaines imparfaites son plus haut développement ;

Enfin : le « sens de la solidarité », « l'esprit de sacrifice à l'intérêt général », sans lesquels les efforts individuels dispersés s'opposant les uns aux autres ou se limitant volontairement restent le plus souvent stériles pour le bien commun du groupe.

★★

C'est en réagissant contre ces défaillances et en acquérant les vertus correspondantes que la Jeunesse annamite pourra jouer pleinement le rôle que la France lui propose.

INDOCHINE.

(1) Qui doit être d'autant plus stricte et rigoureuse que le rang hiérarchique est plus élevé, car ses conséquences se font sentir, à mesure que la hiérarchie s'élève, sur un plus grand nombre d'individus.

(2) Car si chacun n'a pas en lui, dans sa conscience, ce goût, cet impératif, c'est alors la multiplication des cadres de surveillance, se surveillant les uns les autres et les moyens de coercition extérieurs pour forcer au travail bien fait.

L'INDOCHINE EN MARCHE

Le Conseil de l'Economie indochinoise

Le 17 novembre 1942, sous la présidence du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine et en présence de M. le Secrétaire général, s'est réuni au palais du Gouvernement général, le Conseil de l'Economie indochinoise.

Assistaient à cette réunion :

MM. BODIN, Délégué permanent du Groupement professionnel des Transports ;
GANNAY, Délégué permanent du Groupement professionnel du Crédit ;
JANSSENS, Délégué permanent du Groupement professionnel des Productions agricoles et forestières ;
HUAS, Délégué permanent du Groupement professionnel des Productions minières ;
SOUHAITÉ, Délégué permanent du Groupement professionnel du Commerce ;
CHATOT, Délégué permanent du Groupement professionnel des Productions industrielles ;
Le Commissaire de la Marine Jacques MARTIN, Directeur des Services Economiques,

et les Commissaires du Gouvernement :

MM. GUILLANTON, Inspecteur général des Mines et de l'Industrie, Commissaire du Gouvernement auprès du Groupement de la Production industrielle et du Groupement des Productions minières ;
LONGEAUX, Ingénieur principal, adjoint à l'Inspecteur général des Travaux publics, Commissaire du Gouvernement auprès du Groupement des Transports ;
KRESSER, Délégué du Directeur des Services Economiques, Commissaire du Gouvernement auprès du Groupement des Productions agricoles et forestières ;
COQUET, Inspecteur de l'Enregistrement, Commissaire du Gouvernement auprès du Groupement du Crédit.

L'Amiral a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Le Conseil de l'Economie Indochinoise, dont votre réunion constitue aujourd'hui la séance inaugurale, a pour but de me permettre de prendre contact avec les réalités que vous représentez, et de vous mettre à même de fonder par des échanges de vues réciproques, une doctrine commune, pour m'aider à résoudre les délicats problèmes que pose sans cesse la situation économique de l'Indochine.

Je ne puis mieux faire que reprendre les propres termes du Maréchal s'adressant aux membres du Comité d'organisation professionnelle : « Votre Comité prend place parmi les équipes dont je sollicite l'expérience et les conseils pour m'aider à redonner à la France une armature et une architecture qui lui permettront de traverser les épreuves et de retrouver sa foi ardente ».

L'économie de guerre sous le régime de laquelle vit l'Indochine lui fait une obligation d'avoir à sa disposition des corps professionnels fortement constitués, obligatoires et hiérarchisés, groupant toutes les professions qui se

partagent les différents secteurs de l'économie.

Cette nécessité est si impérieuse que l'organisation professionnelle primitive vous confiant seulement des fonctions d'arbitre entre les professions, comme simples délégués des présidents des groupements dans la Métropole, s'est transformée insensiblement pour vous donner un rôle actif de véritables chefs de toutes les professions dépendant de votre groupement.

C'est dans ce sens que je suis intervenu auprès du Département, parce que j'estime que c'est pour l'économie indochinoise comme pour l'avenir de l'organisation professionnelle dans ce pays, une condition vitale.

Vous êtes dès maintenant à la tête d'organismes participant à la puissance publique, constitués à des fins d'intérêt public.

C'est à ce titre que je vous demande de venir périodiquement m'informer des besoins et des désirs des corps que vous dirigez.

Mais je tiens dès maintenant à vous préciser qu'en matière professionnelle je veux vous laisser l'entière responsabilité de vos actes et de l'organisation interne de la profession. Je n'exercerai directement ou par le moyen des Commissaires du Gouvernement que j'ai désignés auprès de vos groupements, que le droit de contrôle que me donnent mes pouvoirs généraux de tutelle sur tous les organismes ressortissant au Droit public et établis sur le territoire de la Fédération. J'ajoute que la situation particulière des professions indochinoises composées des éléments les plus divers, de statut juridique ou d'importance économique fort différents, me font un devoir de veiller avec vigilance à l'élaboration du nouveau droit qui se crée.

Vous et vos conseillers, vous devrez, en application des règles générales reçues de la Métropole, fixer progressivement la coutume, la loi interne de chaque corps professionnel.

Vous direz ce qu'est un commerçant, un industriel, un transporteur indochinois, en respectant les dispositions des lois locales. Mais, en contre-partie, la réglementation ne sera établie qu'en accord avec vos règles corporatives propres.

Vous devez éviter de cristalliser la profession dans ses éléments actuels. La doctrine corporative ne consiste pas, comme certains ont paru le croire, à éliminer la concurrence, à fermer la profession, à exploiter sans risques et au moindre effort, un marché où l'on se sent désormais abrité.

Le principe du libre choix de la profession doit être sauvegardé.

Si j'ai été amené, dans certains secteurs de l'économie, à consentir des dérogations à ce principe, c'est parce qu'un contrôle rigoureux était nécessaire, parce qu'il fallait modérer la demande de certains produits ou empêcher une concurrence inutile d'élever trop rapidement les prix de marchandises essentielles.

Il ne s'agit là que d'exceptions provisoires qui ne doivent pas prendre insensiblement la valeur d'une règle.

Jusqu'ici, l'adhésion à vos groupements n'a été comprise de la masse des affiliés, que comme la participation à une Société commerciale privilégiée exerçant un monopole rémunérateur ou bénéficiant d'avantages matériels immédiats.

Il est nécessaire de leur faire comprendre qu'il y a autre chose, et que la corporation n'est pas seulement un groupement institué dans le but de défendre les intérêts particuliers des adhérents ; c'est aussi un organe créé pour défendre les intérêts généraux de la profession et pour servir la collectivité à côté des autres corps de l'Etat.

Les intérêts de la profession exigent souvent des membres, une restriction au plein exercice de leurs droits individuels comme une soumission complète aux règles de morale professionnelle qui font, d'un ensemble incohérent d'entreprises, un corps constitué faisant partie de la collectivité nationale. Sans un code de l'honneur professionnel, vos groupements ne seraient jamais que des associations provisoires d'intérêts particuliers auxquelles ni l'Etat ni les autres corps de l'Etat n'accorderaient leur confiance.

Je sais que vous avez une lourde tâche à accomplir en Indochine, où beaucoup se trouvent mal préparés pour comprendre de prime abord les principes de cette doctrine. Vous aurez donc à exercer sur eux un contrôle incessant, pour les obliger à respecter les règles que vous avez posées. Vous aurez à vous montrer particulièrement sévères à l'égard de ceux qui contribuent à jeter le discrédit sur la profession à laquelle ils prétendent appartenir, vous aurez à prononcer les sanctions que, par délégation de vos chefs de groupements dans la Métropole, vous êtes à même d'infliger. Vous pourrez également, si cette procédure se trouvait d'application difficile, me proposer toutes les mesures de coercition nécessaires, qu'il m'est aisé d'appliquer dans une économie organisée ou toute activité ne s'exerce en fait qu'avec l'autorisation des pouvoirs publics.

Vous aurez la responsabilité de ces sanctions devant la profession et devant la collectivité.

C'est votre énergie et votre sens éclairé de l'intérêt général qui vous permettront de prouver que ce principe de l'administration de la

profession par elle-même est non seulement viable mais efficace.

Mais votre rôle ne peut s'arrêter là. Les professions qui dépendent de vous n'ont pas l'habitude de coopérer entre elles.

Il sera nécessaire que vous vous concertiez — et c'est un des buts de ce conseil — pour que les différents groupements s'organisent de manière à réserver à chaque profession la place qui lui revient, non en raison de son importance numérique ou des ressources financières des entreprises qui la composent, mais en fonction de son utilité économique momentanée.

Votre conseil devra être l'ultime ouvrier de ce travail de coordination qu'auront préparé vos ententes. Il devra également, par les avis qu'il pourra me donner, me permettre d'arbitrer sur le plan local les conflits qui ne manqueront pas de s'élever à propos de l'établissement des règles professionnelles, et leur imposer une solution que les difficultés de la situation actuelle ne permettent pas de demander aux organisations métropolitaines.

Mais si je tiens à vous laisser, aussi complètement que possible, l'administration des groupements que vous dirigez, me contentant d'exercer simplement le contrôle que je possède sur tous les organismes de droit public, j'entends, par contre, rester seul maître de toutes les questions d'ordre économique qui intéressent la profession.

Je ne saurais admettre aucune intervention de caractère économique, soit auprès des pouvoirs métropolitains, soit auprès de tout autre pouvoir, sans mon accord préalable.

Lorsque vos groupements auront la forte armature que nous voulons leur donner, lorsqu'ils seront accoutumés à coopérer entre eux, il sera alors possible de leur faire jouer le rôle économique qui est le but même des corporations.

Les événements extérieurs ont précipité l'Indochine dans un déséquilibre économique, et toutes les interventions du Gouvernement depuis 1939 n'ont cherché qu'à rétablir un équilibre provisoire mais indispensable.

Nous avons été appelés à réduire certaines productions dont la matière première était importée, ou que n'absorbait plus l'exportation, ou qui au contraire contribuaient par des ventes à l'extérieur, à accroître l'inflation et la hausse des prix.

Nous avons dû intervenir dans la distribution des produits jadis importés en grande quantité, et maintenant mis à la disposition des utilisateurs en quantité très inférieure à la demande.

Nous nous sommes efforcés de stimuler certaines productions de remplacement pour satisfaire aux besoins locaux.

Cette intervention de l'Administration, mal-

gré mon désir d'être aussi prudent que possible en la matière, se fera de plus en plus fréquente à mesure que le temps viendra renforcer les causes de déséquilibre ou en apporter de nouvelles.

Mais vous savez comme moi que l'action de l'Etat en matière économique n'est pas sans danger et qu'il est impossible de prévoir exactement les répercussions lointaines d'une mesure à l'origine parfaitement justifiée.

J'entends cependant être éclairé aussi parfaitement que possible avant de décider ces mesures, et c'est à vous que je m'adresserai. C'est à vous également qu'il appartiendra de me proposer les interventions que vous estimez utiles, soit à l'intérêt d'une profession, soit à l'intérêt général.

C'est à ce titre que votre conseil pourra me proposer la création de divers Comités Interprofessionnels, ainsi que leur composition et leurs attributions. Ces conseils, auxquels j'ai déjà eu recours pour organiser certains secteurs de l'Economie où l'action administrative était particulièrement urgente, placés à côté des grands services chargés d'attributions économiques particulières, auront pour mission de les éclairer et de faciliter leur tâche.

Ainsi pourrez-vous être saisis de toutes mesures générales d'ordre économique, en apprécier les avantages et les inconvénients et me présenter les différents aspects de leur répercussion. Je pourrai alors, en pleine connaissance de cause, en faire la synthèse et décider.

Il ne peut être question dans cette première réunion d'examiner des cas concrets. Mais dès maintenant, nous pouvons rappeler que toute intervention du Gouvernement en matière économique a pour effet de favoriser certaines activités au détriment de certaines autres.

C'est à vous, qui aurez participé de vos conseils à la décision prise, qu'il appartiendra d'en faciliter l'application auprès de vos subordonnés, et j'emploie ce mot à dessein.

Vous savez que l'Indochine est mal préparée à contrôler l'exacte application des règles d'organisation économique. Bien souvent, des décisions sont incomplètement appliquées par les professions auxquelles elles s'adressent, par suite de l'insuffisance des moyens de coercition et de contrôle de l'Administration.

C'est l'armature professionnelle qui devra veiller à l'application par ses ressortissants, des prescriptions à l'élaboration desquelles vous aurez participé.

Je dois d'ailleurs préciser que si je me réserve le droit le plus absolu de juger de l'opportunité de saisir votre conseil de telle ou telle question, j'estime qu'en vue d'une bonne administration, il est nécessaire de vous saisir de toutes les matières ayant des répercussions

sur la vie économique de l'Indochine et notamment en ce qui concerne la production, la répartition et la fixation des prix des produits.

★★

Je ne vous ai entretenu jusqu'ici que du rôle de conseil que vous et vos groupements allaient jouer. Ce rôle est celui qui est prévu par les textes organiques des groupements professionnels. Mais je vois beaucoup plus loin : j'estime que, dans les circonstances actuelles, vous devez être appelés à jouer un rôle actif.

L'expérience prouve que l'Administration manque d'aptitudes à l'organisation de l'économie. C'est à vos groupements, qui constituent des personnes morales et des véritables services publics au sens large du mot, que j'ai l'intention de faire appel. C'est ainsi que j'ai déjà été amené à confier à un organisme dépendant de vous l'approvisionnement d'une partie de l'Indochine en corps gras.

De plus en plus, je m'adresserai à vous pour ce rôle. Mais il s'agit là d'un véritable service destiné à satisfaire aux besoins du public et c'est comme tel que vous devrez l'envisager. Vos groupements devront donc soit en assurer eux-mêmes l'exécution, soit confier celle-ci à des organismes créés et gérés par eux. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas là d'attribuer un monopole commercial à quelques entreprises mais de confier la gestion d'un Service public avec ou sans monopole à une personne morale de Droit public.

De nombreuses fonctions économiques telles que la répartition et la distribution d'une matière première, l'organisation de la distribution aux consommateurs, le ramassage d'une denrée indispensable au fonctionnement d'une industrie vitale, seront aussi confiés à des Comités interprofessionnels placés sous le contrôle d'un Commissaire du Gouvernement.

C'est ainsi que l'organisation professionnelle indochinoise entrera vraiment dans son rôle actif d'organisateur de la production, qui est la fin même du système corporatif.

★★

Ainsi pourront être assurés, par une étroite et nécessaire collaboration de l'Etat et de la profession, non seulement le fonctionnement régulier de l'organisation professionnelle, mais grâce à elle, la création d'une économie nouvelle. Celle-ci se réalisera grâce à l'effort de tous, une commune volonté et cette confiance dans l'avenir sans lesquels rien de grand ne s'édifie. Dans le domaine économique, comme partout ailleurs, plus que jamais s'impose la nécessité de discipline, d'union et de travail. Je compte sur vous, Messieurs, et sur vos groupements, pour les faire respecter et m'aider à défendre la prospérité de l'Indochine Française.



La place de la femme dans la société annamite

par LA-GIANG

CEUX qui ne sont pas au courant de nos mœurs se laissent souvent induire en erreur par la fameuse règle des trois soumissions (Tam tông) et se représentent la femme annamite comme une mineure cloîtrée dans les appartements de l'intérieur et astreinte à une éternelle tutelle : soumise à l'autorité du père, étant jeune fille ; à celle du mari, une fois mariée ; à celle du fils aîné, étant veuve (Tài gia tông phu, xuất gia tông phu, phu tử tông tử). Cette règle qui enlève à la femme toute liberté d'action n'est jamais appliquée à la lettre dans la famille annamite. Il n'est pas non plus exact que, selon un vieux dicton chinois, les garçons sont plus estimés que les filles (Trọng nam khinh nữ). Les parents entourent tous leurs enfants d'une égale affection.

Trai mà chi, gái mà chi,
Ở ăn có nghĩa có nghi là hơn.
(Garçon ou fille, qu'importe !)

Une bonne conduite prime la distinction des sexes.)

Les injustices du code Gia-Long, calqué sur le code mandchou, vis-à-vis des filles, sont réparées par la douceur de nos mœurs. Notre nouveau code civil, s'inspirant de l'esprit d'équité du code Hồng-Đức, a édicté l'égalité de droit des enfants des deux sexes et a habilité le mari de la fille aînée à être l'héritier culturel à défaut de garçon. Ces dispositions ne font que consacrer une vieille coutume qui a donné naissance à ce dicton : « Vô nam dụng nữ » (En l'absence de garçon, la fille en tient lieu).

Dans la famille annamite, la jeune fille

doit s'imposer un idéal de chasteté, de pureté (Trinh) et de pieuse soumission à la volonté des parents (Thuận). La sévérité de nos mœurs tient séparés les garçons et les jeunes filles (Nam nữ hữ biệt) et exige de ces dernières une grande retenue. Des étrangers les trouvent un peu sauvages et plaignent l'austérité de leur vie. Elles, elles n'en souffrent point, sachant que le monde a ses risques et ses périls.

Elles pratiquent avec ferveur le culte des tứ-đức (quatre vertus cardinales : công, dong, ngôn, hạnh) : amour du travail, dignité du maintien, réserve dans la parole, observance des vertus dans les actes, telle est la norme dans laquelle se comportent les jeunes filles annamites.

Mariée, la femme doit respect et obéissance au mari. Mais elle n'est nullement asservie. Elle n'est pas, comme certains le prétendent, un simple réceptacle de vie, une machine à enfants (máy đẻ). Bien au contraire, elle joue effectivement le rôle de nội tướng (ministre de l'intérieur). Dans la direction des affaires de la famille, sa voix est le plus souvent prépondérante. Elle s'efface volontiers, mais quand il est nécessaire de faire preuve d'autorité, elle sait s'y employer. « Lệnh ông không bằng công bà » (Le lệnh de Monsieur ne vaut pas le công de Madame [1]).

(1) Lệnh et công sont deux sortes de gong qu'on sonne pour donner des ordres de mouvement d'ensemble à un cortège de procession ou de pompes funèbres.

« Nhất vợ nhì trời » (D'abord la volonté de la femme, puis celle du Ciel). Ces deux dictions nous donnent une idée de l'autorité de la femme annamite.

Cette autorité, le mari l'accepte en souriant, pour pouvoir porter toute son activité au delà des affaires de son home.

Chàng ngoài bốn bể, thiếp trong buồng đào.
(Occupe-toi, ô mon mari, des choses du dehors, des quatre océans; moi, je me charge des affaires de l'intérieur, de la chambre rose.)

Cette chanson populaire délimite la compétence de chacun des deux conjoints. Et la femme annamite sait bien se mettre à la hauteur de sa tâche. « Lấy chồng phải gánh giang sơn nhà chồng » (Quand on prend mari, on doit porter toute la charge du petit univers qu'est la famille du mari).

Les premiers devoirs de l'épouse se résument ainsi : « thờ cha kính mẹ, dưỡng chồng nuôi con » (Pratiquer le culte du respect des parents, aider le mari, élever les enfants). Mais, pour se faire une idée de la noblesse de la condition de la femme dans la famille annamite, il faut la voir dans son rôle de maîtresse de maison et de mère de famille. C'est là qu'elle donne toute sa mesure. Notre concept de hiền-thê (femme accomplie) et de từ-mẫu (mère tendre) exige en effet de solides qualités de cœur : dévouement, abnégation, charité, affection, etc...

Alors qu'en Occident, la maîtresse de la maison se multiplie pour être présente partout, la femme annamite s'éclipse volontiers et ne se montre que le moins possible. Des réceptions, des banquets se font parfois sans sa présence; elle se cantonne dans la cuisine pour avoir l'œil à tout, ne voulant pas se reposer sur le savoir-faire de la domesticité. Par courtoisie, les amphytrions envoient un délégué auprès d'elle pour la remercier et la complimenter. Elle ne déroge pas pour cela; son effacement l'ennoblit. N'attribuez pas cet acte d'abnégation volontaire à une aveugle passivité devant l'oppression du mâle; ne l'interprétez pas comme un effet de la survivance de cet esprit de l'antiquité chinoise qui prônait la supériorité de l'homme sur la femme (Nam tôn nữ ty).

Dans la pauvreté, la conduite de la femme

annamite voisine le sublime. Elle s'attelle aux besognes les plus rudes pour subvenir à l'entretien de la famille, donnant ainsi au mari la possibilité de se consacrer entièrement à ses études ou à la réalisation de ses projets d'avenir. « Sang vi vợ » (Le mari est ennobli par la femme), dit le proverbe.

Dans l'ancienne société annamite, presque tout le commerce était entre les mains des femmes et l'artisanat comptait un nombre respectable d'ouvrières. Loin de nous, l'idée de vouloir le retour d'un pareil état de chose qui n'est point à l'honneur des hommes. Nous en faisons état pour mettre en relief l'ampleur de l'activité féminine dans le vieux Việt-Nam.

Dans la bourgeoisie et l'aristocratie, la femme, quoique non tiraillée par les soucis matériels, n'en a pas moins le goût du travail et s'emploie à rehausser le prestige de la famille par une conduite exemplaire. En toute circonstance, elle ne se départit pas de sa « dignité de grande dame » (Đường đường mệnh phụ). « Elle se comporte dans le cadre des rites et circonscrit ses paroles dans les principes de la morale » (ở vào khuôn phép, nói ra mỗi đường).

En prenant sur elle toute la responsabilité de la gestion du ménage, en faisant preuve de fidélité au devoir, la femme annamite a de quoi imposer et décide en souveraine dans les affaires de famille. Son oubli de soi, son dévouement à toute épreuve, lui confère une autorité incontestée et incontestable. Néanmoins, elle n'en use qu'en cas de force majeure et se plie volontiers au principe confucéen xướng-tùy (le mari décide, la femme suit) pour maintenir cette atmosphère de concorde nécessaire au bonheur domestique.

Consciente de cet ascendant de la femme sur l'homme, la mère donne à la jeune mariée, au moment où celle-ci la quitte pour gagner le domicile conjugal, ce sage conseil : « Tất kính tất giới, vô vi phu-tử » (Sois respectueuse, surveille toi, ne contrarie pas ton époux).

Belle exhortation qui rabat l'orgueil et insuffle dans l'esprit de la jeune femme cette patience résignée devant les brimades accidentelles du mari ! Elle la porte à éviter soigneusement le scandale et lui rappelle

que ses récriminations forcenées « feraient la honte de son mari et qui est-ce qui l'en féliciterait ? » (Xấu chàng mà có ai khen chi mình ?) Elle sait bien que ce n'est pas par des vociférations haineuses qu'on ramène l'époux à de meilleurs sentiments, mais par des conseils affectueux, des paroles émouvantes, des supplications, des pleurs. Et la femme annamite est habile à composer en la circonstance.

Ce qui honore la femme annamite c'est encore son idéal de pureté et de fidélité conjugale (Trinh-tiết). Jeune fille, elle reste, comme nous l'avons dit plus haut chaste et pure pour « n'avoir pas à rougir plus tard devant le futur mari au moment où s'allumera la torche fleurie » (Đuộc hoa chẳng thẹn với chàng mai sau [1]).

Mariée, elle se fait fort de se montrer fidèle toute sa vie et même après la mort prématurée de l'époux.

**

Toutes ces vertus de la femme annamite, ainsi que nos disciplines familiales, subissent l'assaut d'une vague de modernisme. Les jeunes filles « évoluées » s'écartent des ancêtres et s'aventurent vers les horizons nouveaux.

A la simplicité de nos mères, elles préfèrent le charme de l'élégance et de la séduction. Le souci des soins de beauté est plus fort que les soins du ménage. La femme ne se pare plus de ses seules vertus. Le recours au fard, au rouge, aux mille autres ingrédients pour rehausser l'éclat du physique est devenu une nécessité. Quelle est la jeune fille d'aujourd'hui qui croit encore à cette assertion : « Một mặc ưa nhìn lộ diễm trang ? » (Le naturel plaît à la vue ; à quoi bon se parer ?)

L'exquise retenue des jeunes filles d'autrefois n'est plus de mise. La mode est aux allures plus franches, à l'air plus dégagé, aux exubérances expansives, à la courtoise mondanité.

Plus instruites, les jeunes filles modernes sont aussi plus conscientes de leurs droits. L'esprit d'abnégation de la femme d'autrefois tend à céder la place au culte de l'individualisme. Pourquoi s'effacer ? Il faut s'évader du cadre étroit de la famille pour s'élancer à la conquête des droits nouveaux.

Pleine d'elle-même, confiance en sa force, la femme évoluée se fait imperméable aux vieilles disciplines, bien décidé à vivre sa vie à sa manière. Les tyranneaux de maris ne peuvent plus rêver de la reléguer dans le rôle de machine à enfants et les acariâtres belles-mères seront désormais impuissantes à l'astreindre à satisfaire à leurs égoïstes caprices.

Ce sursaut d'indépendance semble être une réplique à la règle des trois soumissions et est salubre à certains points de vue. Il accuse une volonté plus vigoureuse et révèle le désir de se suffire à soi-même, d'accepter tous les risques de la lutte de la vie.

Les femmes annamites commencent à exercer leurs talents dans des domaines naguère réservés à l'activité masculine. Si l'évolution continue dans le même sens et à la même cadence, elles ne tarderont pas à disputer aux hommes différents postes dans les administrations publiques ou à leur faire concurrence dans les carrières libérales. Elles connaîtront une vie plus libre, plus indépendante, moins casanière, moins monotone.

Mais n'y voit-on pas une nouvelle forme de l'égoïsme féminin qui se dessine ? Et elle n'est point à l'avantage de l'évoluée.

Cette désertion volontaire du foyer, où la femme régnait en souveraine adorée, loin de relever son prestige, constitue une véritable abdication. En cherchant à conquérir des droits nouveaux, elle néglige ceux qu'elle détient depuis des millénaires. De la sorte, elle travaille inconsciemment à la ruine de son autorité. A l'heure actuelle, beaucoup de femmes n'ont plus cet ascendant moral dont jouissaient nos mères dans la famille, qui était leur véritable empire.

L'évolution n'est souhaitable qu'autant qu'elle supprime les imperfections et les faiblesses de caractère tout en n'éliminant pas les vertus cardinales qui honorent la femme annamite.

Il est bon de signaler en terminant que la Révolution Nationale, par ses incidences sur les mœurs annamites, semble vouloir provoquer une réaction salubre contre le modernisme et l'individualisme des femmes du Viêt-Nam.

(1) Torche fleurie, on désigne par cette expression imagée la veilleuse placée dans la chambre nuptiale la première nuit de noces (Động phòng hoa chúc).

CAMBODGE 1932

par Claude PERRENS

... « Vive le Roi ! », « Vive la Reine ! ».

Le cri montait l'avenue de la Grande-Armée, contournait l'Arc-de-Triomphe, emplissait les Champs-Élysées, jaillissant de toutes les lèvres, spontanément...

Du balcon auquel je m'agrippais, j'entrevis le roi Albert, en tenue de campagne, et dans la voiture suivante, aux côtés de M^{me} Poincaré, la reine Elisabeth, coiffée d'une petite toque qu'elle inclinait avec grâce en remerciement ; quelqu'un dit près de moi : « C'est une Allemande, mais ça ne fait rien, elle est épante ».

Nous étions tous très émus ; il y a bien longtemps de cela...

Je tentai, à l'occasion de la réception en mars 1932, à Phnom-penh, du prince Léopold de Belgique, d'évoquer ce passé, dans l'espoir d'amorcer une conversation ; je n'eus aucun succès ; le Prince me répondit par un vague murmure. Il s'anima un peu lorsque je lui demandai des nouvelles du roi : « Mon père est au Caire, me dit-il, j'ai reçu hier par câble de ses nouvelles ; elles sont excellentes ». Puis il retomba dans un mutisme, assez inconfortable pour son interlocuteur.

À l'arrivée des Princes : il y eut un certain embarras : la princesse Astrid était accompagnée d'une dame d'honneur et d'une femme de chambre. Toutes les trois étaient, chacune dans leur genre, charmantes ; aussi, dans l'émoi des présentations, fut-il assez difficile pour les non-initiés de distinguer la Princesse de ses suivantes, jusqu'à ce que l'une de ces dernières, ayant fait une révérence à la Princesse, l'ordre hiérarchique s'établît rapidement.

La princesse Astrid avait infiniment de grâce et de souveraine distinction ; ses propos étaient nuancés et accompagnés d'un sourire qui rendait léger, nécessaire et impalpable le protocole dont ses pas étaient entourés ; elle était grande, harmonieuse et très séduisante ; alors que je m'étonnais de lui voir entre les mains un roman de Maurois, la Princesse me rétorqua :

« Mais j'ai du sang français dans les veines, je suis une Bernadotte. »

J'eus une petite querelle avec le prince Léo-

pold, d'où je sortis battu ; le roi du Cambodge recevait officiellement ses hôtes princiers dans l'après-midi ; je connaissais bien ces sortes de réception ; elles étaient solennelles et offraient un plaisant coup d'œil, chacun revêtant un éclatant uniforme. Or, dix minutes avant l'heure fixée pour le départ de la Résidence Supérieure où était descendu le prince Léopold, je vis ce dernier apparaître en costume kaki d'une coupe très simple, le col boutonné jusqu'au cou, avec sa tête fine et ses cheveux blonds ; un ensemble jeune, frais, net, sportif mais pas du tout protocolaire.

« Monseigneur, Votre Altesse ignore peut-être que Sa Majesté doit La recevoir à 4 heures ? »

— Oui, je sais ; je suis prêt.

— Mais, Monseigneur, Sa Majesté et les Ministres ont sans aucun doute revêtu leur tenue d'apparat pour recevoir Votre Altesse...

— Parfait, mais moi je suis très bien en tenue de voyage, je ne changerai certainement pas.

— Pas de décoration, Monseigneur ?

— Aucune. »

Et la réception habituelle se déroula ; les ministres cambodgiens constellaient de leurs manteaux dorés les marches de l'escalier de la salle du trône que montait le couple princier belge, Lui en kaki, Elle dans une ravissante robe de mousseline blanche et bleue telle une princesse de légende... Le Prince lut la lettre par laquelle son père, le roi Albert, l'accréditait auprès du Souverain khmer ; la lettre commençait ainsi : « Mon très cher Cousin... ». Cette parenté imprévue de S. M. Monivong embarrassa fort les services chargés du soin de rédiger la réponse ; il parut assez délicat à S. M. Monivong de traiter de « cher cousin » S. M. Albert I^{er} ; on s'en tira par un biais, je ne sais plus lequel, mais tout se passa très correctement.

Le Roi fit don à la Princesse d'instruments de musique ravissants mais encombrants, de boîtes d'argent et de vieux sampots aux ors fanés et délicats ; la Princesse était ravie ; avec un rire vif elle me dit : « Surtout faites bien mettre mon nom sur les étiquettes : « Pour la

princesse Astrid », n'est-ce-pas, sinon, je les connais à Bruxelles, au Palais royal, ils prendront tout, et je ne retrouverai aucun de ces jolis souvenirs ; le Roi m'a vraiment comblée ; c'est adorable ».

Le Prince avait une passion : les papillons, il essaya de m'entreprendre sur ce sujet ; ce fut à mon tour de rester muet, ce qui m'embarassa fort ; j'aime les papillons, mais je n'ai jamais été tenté d'en attraper un seul ; or, le Prince voyageait avec un spécialiste de ce genre de chasses, un natif de Bornéo ; le Prince l'emmena à Angkor ; mais le Bornéen, poursuivant sans doute un papillon rebelle, se perdit, tandis que, de son côté, la Princesse oubliant au bungalow d'Angkor ses bijoux.

Je reçus alors pour mission de ramener coûte que coûte à Saigon le chasseur de papillons et les bijoux de la Couronne ; on alerta toute la maréchaussée du Cambodge et on finit par retrouver les uns et l'autre.

Je partis en voiture découverte avec la cassette de bijoux sur les genoux et le Bornéen à mon côté ; je devais remettre le soir même les bijoux au Gouverneur Général, M. Pasquier ; nous filions bon train ; il fait bon le soir sur cette route ; nous croisons des charrettes cambodgiennes tirées par de petits bœufs ; elles grincent et tissent un ruban de poussière ; le chauffeur tout à sa hâte d'arriver à Saigon ne vit pas au beau milieu de la route une bouse de buffle fraîche et gonflée à souhait ; non seulement il ne chercha pas à l'éviter, mais il passa dessus de telle manière qu'elle éclata en geyser et que tous, le chauffeur, l'homme aux papillons, la cassette de bijoux et moi-même, nous en fûmes recouverts, aveuglés ; nous en avions plein la bouche, plein les mains..., le pare-brise était chocolat comme nos vêtements, comme nos casques ; c'est pourtant dans ce déguisement que, sans atten-

dre, je remis à M. Pasquier la cassette de bijoux de la princesse Astrid...

Je m'embarquai le lendemain avec Leurs Altesses Royales sur le *Georges-Philippa* ; la traversée de Saigon à Hongkong me permit d'ébaucher quelques lambeaux de conversations avec le Prince, toujours très courtois mais décidément peu loquace ; la Princesse était par contre d'un naturel beaucoup plus gai et daignait répondre aux questions que, respectueux du protocole, je lui posais sans en avoir l'air, ce qui est tout un art.

À l'arrivée à Hongkong, la Princesse m'attira vers la rambarde : « Oh ! regardez sur le quai, toutes les dames de la colonie belge ! Elles ont des chapeaux et elles ont mis des plumes à leurs chapeaux, et moi je ne suis pas encore habillée ; elles connaissent mieux le protocole que moi ; allons, au revoir, la vie officielle reprend, finies les vacances... et merci ! »

Je baisai la main qui m'était tendue avec tant de grâce et je vis disparaître dans les coursives cette Altesse si belle qui parlait de ses enfants avec émotion et simplicité et qui souriait à tous...

Le Prince fut accueilli par un aide de camp du Gouverneur de Hongkong, tout de rouge vêtu ; il était superbe ; la colonie belge rangea le long du pont D ses hauts-de-forme et ses chapeaux à plumes...

Lorsque, quelques heures après, je me réembarquai sur le *Georges-Philippa* à destination de Shanghai, le personnel chinois du bateau fuyait de partout ; les coolies, les soutiers, les garçons d'ascenseur, les cireurs de chaussures, tous quittaient le bord tels des rats une épave... le bateau ne partit qu'avec un fort retard.

Je me suis souvent demandé depuis si ces Chinois avaient pressenti la destinée tragique du *Georges-Philippa*...

Amis lecteurs !

Cette revue est faite pour vous ; nous souhaitons qu'elle soit faite par vous.

Ecrivez-nous ! Faites-nous connaître vos opinions, vos avis, vos critiques.

Vous nous encouragerez !

Le jeudi 12 novembre, l'Amiral Decoux a inauguré le nouveau Cercle « Renaissance » qui vient d'être édifié aux abords du carrefour avenue Brière-de-l'Isle et boulevard Giovaninelli, au nord-ouest de Hanoi.

Jadis, le long mur sinistre et vétuste de la Poudrière barrait l'horizon vers l'ouest.

Aujourd'hui le rideau s'est ouvert... Les deux tiers de l'ancienne Poudrière sont devenus un joli parc encore un peu jeunet, qui raccorde harmonieusement au Jardin Botanique ce quartier de villas. L'autre tiers est occupé en partie par deux bâtiments neufs, sans étage, d'un élégant style chinois.

★★

Ce sont des Pères Dominicains français (1) qui ont réalisé cette œuvre grâce à l'appui du Gouvernement. Ils en avaient eu l'idée depuis longtemps au spectacle de tant de jeunes gens, future élite, abandonnés à eux-mêmes dans la capitale de leurs études ; mais faute de moyens financiers, ils n'avaient jamais pu atteindre leur but. La Révolution Nationale est venue qui, faisant appel au concours de toutes les communautés naturelles et spirituelles pour moraliser la jeunesse, leur a permis de s'offrir enfin en vue de ce haut service.

En novembre 1940, l'Amiral Decoux répondait

(1) ... les mêmes qui travaillent depuis 1910 sur les frontières de Langson - Cao bang.

" RENAISSANCE "

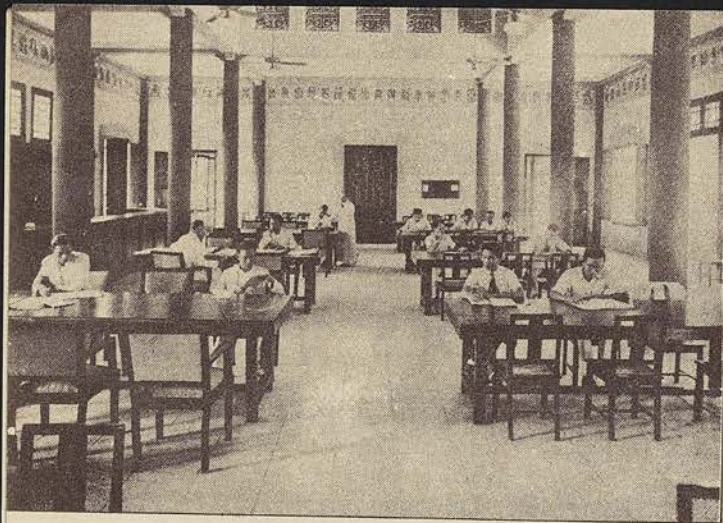
UNE ŒUVRE DES PÈRES DOMINICAINS FRANÇAIS

par B. L.

à leur dévouement en agréant leur requête et en leur offrant un terrain pour fonder cette œuvre éminemment sociale. C'est ce qu'en termes clairs le R. Père Prisset, leur vice-provincial, rappela devant l'Amiral lui-même ; et il tint à dire toute la reconnaissance des Pères et des Etudiants envers le Gouvernement de l'Indochine, envers les autorités ecclésiastiques, envers les bienfaiteurs de la première heure. Il présenta ensuite le Cercle Renaissance comme un foyer de vie fraternelle, ouvert à tous sans distinction de race ni de religion, où, sous l'égide fort discrète du R. Père Cras, Supérieur de leur couvent de Hanoi et ami bien connu de la jeunesse, quelque 120 jeunes gens de l'Université (dont 52 prennent là leur repas, et 36 leur repos) aiment à venir tour à tour travailler dans la paix et la joie, s'entraînant les uns les autres et forgeant dans cette société en miniature une camaraderie de « gentilshommes ». En somme une vraie Maison de famille, un élément à cachet très personnel de la future Cité Universitaire de Hanoi, une cellule

Le Cercle « Renaissance », face arrière.





La salle de travail du Cercle « Renaissance ».

bien vivante du grand Rassemblement des jeunes demandé par le Maréchal.

★★

De cette vitalité, l'un des étudiants, M. Nguyễn-cao-Thang nous donna aussitôt un aperçu en évoquant l'atmosphère de leur petite société. Il décrivit avec un lyrisme coloré la joie de vivre de tous ses camarades dans ce milieu familial, où ils se trouvent comme chez eux, gouvernant eux-mêmes leur Cercle, surveillant leur cuisine, régénérant leur personnel..., faisant ainsi l'apprentissage de la vie en équipe, s'efforçant à garder toujours et la politesse, qui est maîtrise de soi, et l'économie, qui est maîtrise des moyens matériels. Il dit la joie qu'ils ont à approfondir leur culture en des cercles d'étude et conférences ; la reconnaissance qu'ils ont envers les Pères, qui, si discrètement, se sont mis à leur service. Il parla de projets de fête, d'un club de campeurs, qui leur permettrait de sortir d'eux-mêmes et de mieux comprendre le vaste monde avec ses beautés naturelles et ses reliques d'histoire et ses besoins sociaux... Enfin ce fut l'expression et comme le jaillissement plein de fraîcheur d'une joie franche, qui en dit long sur le climat de ce Cercle de jeunes !

★★

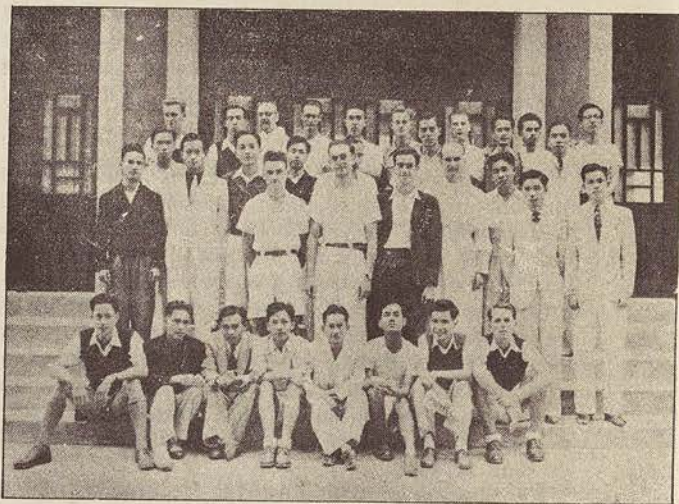
M. le Gouverneur Général répondit avec une grande bienveillance paternelle aux paroles pleines d'élan de ce jeune Indochinois, interprète lui-même de tous ses camarades. En termes louangeurs et délicats, il tint à féliciter les Pères Dominicains pour leur foi dans l'avenir, leur énergie persévérante malgré toutes les difficultés de l'heure et leur dévouement inlassable quelles que soient les circonstances. Puis, à la suite de l'Amiral, tous les invités firent la visite des locaux.

De l'avis unanime, ce Bâtiment est une réussite : proportions harmonieuses de l'ensemble et adaptation prudente au but poursuivi ; il y manque encore le cadre de verdure qui lui donnera son intimité et sa poésie extrême-orientale...

La grande salle, au centre, ornée avec goût de frises en caractères chinois, doit être très favorable au travail : ombre au dehors, silence et fraîcheur à l'intérieur ; 80 à 100 étudiants peuvent y lire et travailler sans se gêner. De cette salle, un beau meuble-bibliothèque garnit tout un

côté, sans encombrer vraiment ; il pourra à la paix contenir 3.000 volumes, dont les étudiants feront leur profit. Enfin, pour des auditoires de 200 à 300 personnes, cette même salle, dégarnie de ses tables, peut devenir un lieu de conférences fort intéressant. Ce triple usage d'une seule belle salle est d'une économie pleine d'à-propos. Egalement, l'utilisation en dortoirs provisoires de deux salles adjacentes, qui n'avaient pas prévu ce sort, est une adaptation ingénieuse aux circonstances. Le restaurant-bar est suffisant pour un seul service de 52 repas ; les cuisines française et annamite sont à bonne distance... Tout apparaît judicieusement voulu, sans prétentions, mais propre.

Pour conclure, on a l'impression que les deux petits pavillons de logement, prévus de part et d'autre de ce Bâtiment central et dont l'absence



Un groupe d'étudiants devant le Cercle.

est cause de tout ce provisoire, achèveront et rendront parfaite l'organisation de ce Cercle, capable alors de donner un asile magnifique à une centaine de nos étudiants.

Il est également dommage que les bons Pères n'aient pu édifier encore leur chapelle, conçue dans le même style sino-annamite et qui, d'après leur plan, doit se situer au centre des deux bâtiments déjà construits, faisant lien en quelque sorte entre leur couvent et leur cercle. Du point de vue urbanisme ce serait une satisfaction pour l'œil de voir ce bloc entre quatre rues enfin meublé de ses édifices d'un même style... et orné d'une verdure tropicale. Du point de vue social, ce serait tout un quartier de notre ville : Ngoc-hà, ou près de 2.000 Annamites chrétiens sont entassés, qui bénéficieraient de ce centre de vie spirituelle. Il suffit de voir les familles de tirailleurs s'entasser, m'a-t-on dit, le dimanche aux différents offices des Pères pour en comprendre l'urgence.

En quittant ce Cercle de jeunes, édifié en pleine tourmente par les Pères Dominicains et avec une foi imperturbable, que seuls peuvent posséder des moines, je ne puis m'empêcher de souhaiter que ces bons ouvriers de notre Renaissance morale soient promptement aidés... par tous ceux qui, sentant la précarité actuelle de l'argent, cherchent un bon usage de leurs biens !

PROMOTIONS

DANS LA HAUTE ADMINISTRATION INDOCHINOISE

M. Jean HAELEWYN

Résident Supérieur p. i. au Tonkin.

M. Jean Haelewyn est né à Bordeaux, le 18 septembre 1901.

Breveté de l'Ecole Coloniale et licencié en droit, il débuta dans les Services Civils de l'Indochine en 1923, comme élève-administrateur.

Il servit d'abord au Laos de 1923 à 1924, puis en Annam, où il fut successivement Délégué à Bái-thượng (1925), Conseiller auprès du ministère de l'Intérieur (1926-1928), Chef du 1^{er} Bureau de la Résidence supérieure, Chef de la Sûreté en Annam, puis Chef de Cabinet du Résident Supérieur (1929-1933).

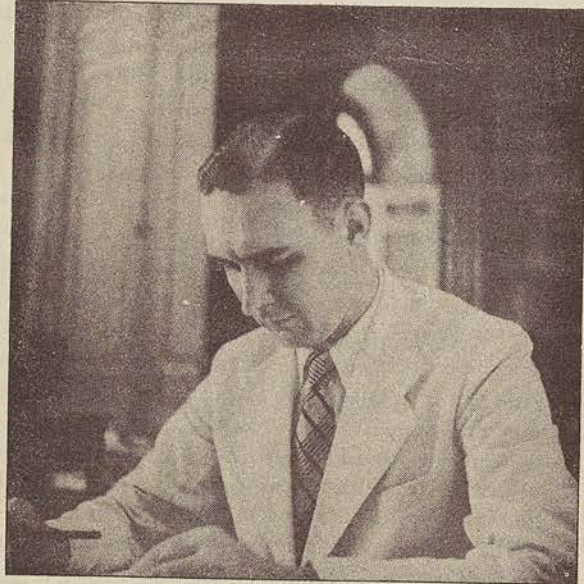
Appelé au cours des deux années suivantes à remplir les fonctions de Chef de Cabinet du Gouverneur Général, il poursuivit sa carrière comme Résident de France à Bắc-ninh (1936-1937), puis à Hadong (1938-1940), où il laissa un souvenir vivace.

En 1940, il était nommé Chef de Cabinet du Résident Supérieur au Tonkin et, en 1941, Chef de Cabinet du Gouverneur de la Cochinchine.

En juin 1941, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, l'appela auprès de lui pour remplir les fonctions de Directeur de son Cabinet.

Un décret en date du 21 novembre 1942 l'a nommé Résident Supérieur p. i., au Tonkin.

La nomination de M. Haelewyn a été très favorablement accueillie dans les milieux tant Français qu'Annamites du Tonkin, où il jouit d'une sympathie unanime.



M. Ernest HOFFEL

Gouverneur p. i. de la Cochinchine.

M. Ernest Hoeffel est né à Strasbourg, le 11 janvier 1900. Il a débuté dans la carrière administrative en Indochine en qualité de rédacteur des Services Civils. Affecté au Cambodge dès son arrivée dans la Colonie, le 15 décembre 1923, il se vit confier, le 12 août 1924, les fonctions de Délégué du Protectorat au ministère cambodgien de la Justice. Ses connaissances juridiques et sa pratique judiciaire antérieure, en qualité d'avocat stagiaire au barreau de Strasbourg, le qualifiaient particulièrement pour remplir ces délicates fonctions.

M. Hoeffel ne servit qu'au Cambodge ; il fut chargé en 1928 des fonctions de Chef de Sûreté, qu'il conserva jusqu'à son départ en congé, en janvier 1932. Il fut successivement adjoint, puis Résident de Takéo, Kratié et Kompong-cham.

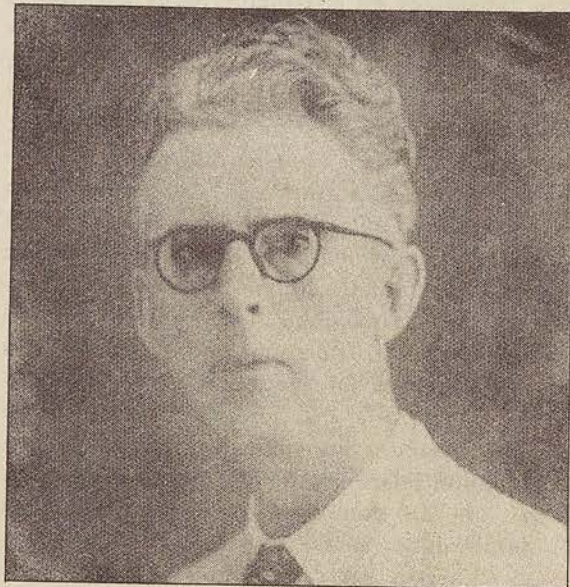
C'est dans la direction de la province de Kompong-cham que M. Hoeffel se distingua particulièrement.

Si cette circonscription administrative a pris le remarquable essor qui fait l'admiration des visiteurs, le principal mérite en revient à l'impulsion énergique et intelligente qu'il a su imprimer aux services comme aux initiatives des particuliers.

Ses rares qualités d'initiative et de ténacité ont également valu à la région Saigon-Cholon qu'il dirige depuis six mois des améliorations et des aménagements qui ont été précisés dans un numéro précédent.

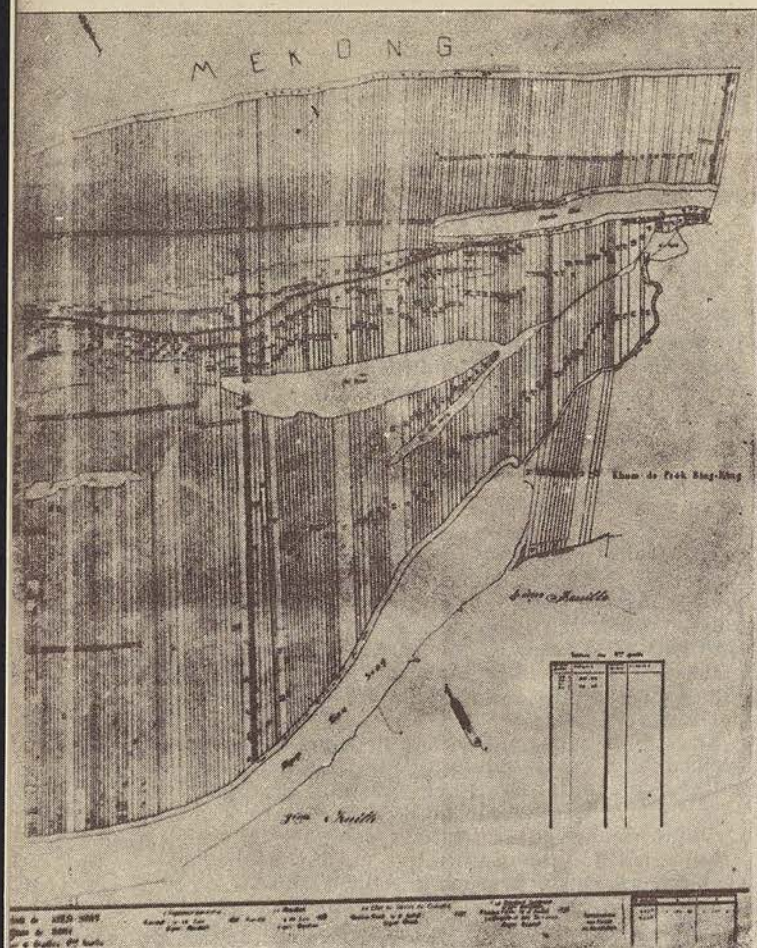
M. Hoeffel n'est pas seulement un administrateur de grande classe, mais encore une personnalité qualifiée par ses connaissances linguistiques. Titulaire depuis 1931 du brevet du 1^{er} degré de langue annamite et de celui du 2^e degré de langue cambodgienne, il poursuivit l'étude d'autres langues orientales et rédigea, en 1936, un lexique franco-béat.

Un décret en date du 21 novembre 1942 l'a nommé Gouverneur p. i. de la Cochinchine. Nul choix n'était plus judicieux et plus justifié.



TERRES ET DANS CAMBODGE

par



Une feuille du plan cadastral du Khum de Koki.

De Balzac aux naturalistes, des naturalistes aux régionalistes modernes, la liste serait longue des grandes figures de terriens que la littérature a dessinées magistralement. Mais ce qui n'a pas encore été fait, ou ce qui n'a été fait que fragmentairement, c'est le roman de la terre considérée en elle-même, dans les visages successifs que lui donnent, à travers les âges et sous les latitudes diverses, les variations de son aspect géographique et le morcellement social de la propriété. Plus que celle du roman, c'est la forme de l'épopée que cette histoire devrait revêtir. Des grands fiefs domaniaux des latifundiaires d'autrefois aux modestes lopins qui parcellisent si finement les plans cadastraux d'aujourd'hui, quelle longue série de transformations que les passions humaines ont souvent dramatisées ! Qui dira ce que l'histoire des longues querelles internationales a de secrètement « cadastral » ? L'homme le plus pauvre aspire à posséder au moins l'espace dont il a besoin pour poser ses pieds, pour étendre son corps ; de ce minimum, qu'en certains âges d'innombrables esclaves ne purent même obte-

nir, l'ambition des plus actifs fait le domaine qui donne de l'aise à toute une famille, lui permet de se constituer solidement, de s'approprier elle-même, pour ainsi dire, en assurant la sécurité de son avenir.

En l'absence de documents politiques, toute l'histoire d'un peuple pourrait être écrite d'après les documents cadastraux, quand ils existent. Comment de l'Etat le bien passe aux clans, aux familles, aux individus, et vice versa : qu'on le sache, et il n'en faut pas plus pour pouvoir dire quand et comment les hommes furent heureux ou malheureux. Qui tenterait de faire cette histoire pour le Cambodge verrait bientôt l'inutilité de ses efforts ; rien n'y fut longtemps plus indéfini et plus instable que la propriété ; rien plus précaire que la possession. Pour autant que le regard de l'historien peut pénétrer dans l'obscurité du passé, on voit des pouvoirs immenses entre les mains des chefs de fiefs et des collecteurs d'impôts ; une menace continuelle de spoliation par l'abus de pouvoir ou par la guerre. Aux périodes récentes, si l'on voit un peu plus clair grâce à une administration travaillant de façon plus méthodique, ce que l'on pressentait du passé se confirme ; les titres fonciers sont incertains, leur conservation est aléatoire, les droits de toutes sortes sont sujets au hasard des procès. Qui connaissait exactement, il y a encore dix ans, les limites de son bien ? Qui pouvait distinguer le domaine public du domaine privé ? Le cadastre n'était pas fait : on vivait sous un régime de fausses déclarations, le fisc n'avait souci que des sommes qu'il totalisait, et l'astuce des uns, la ruse des autres, l'âpre quête que les parasites de l'administration et de la justice faisaient des « bonnes affaires », transformaient le petit propriétaire en une proie tremblante, toujours menacée de retomber dans la fosse commune des non-possédants.

Le Cambodge et les Cambodgiens souffrent

T DOMAINES

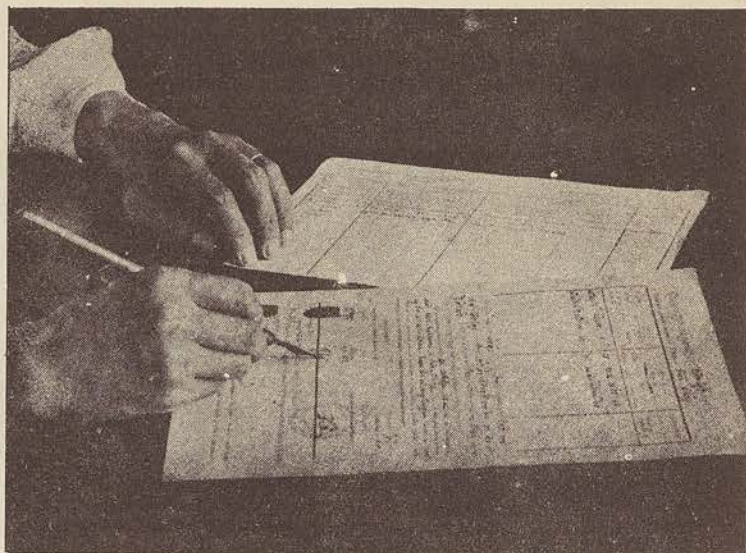
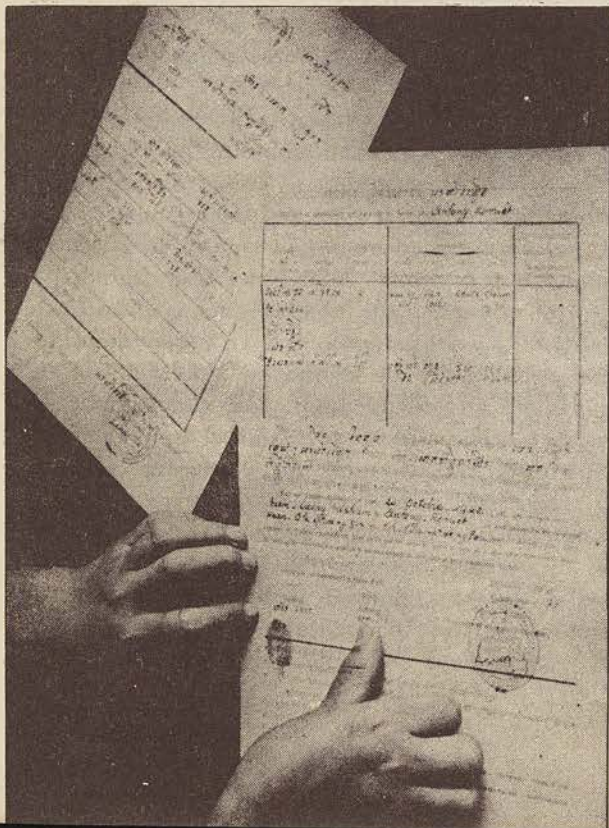
DANS LE

GE NOUVEAU

par J. D.

volontiers, aujourd'hui, que l'on fasse cette peinture un peu grise d'un passé encore récent, car ils sont fiers d'avoir été les premiers bénéficiaires, en Indochine, des réformes foncières qui donnent à leur pays une figure nouvelle. C'est au Cambodge que les méthodes cadastrales ont été les plus modernisées, ont donné les résultats les plus vastes, les plus chiffrables. Qui n'a pas visité le bureau foncier d'un gros bourg cambodgien ne peut se faire une idée de la propriété cambodgienne. Car dans ces tiroirs, dans les quatre murs de ce bureau, c'est une chose précieuse qui est enfermée : le portrait foncier du srok (1). Une carte ordinaire vous fait voir les fleuves, lignes bleues, les montagnes, cônes bistres, les forêts, taches vertes ; ce sont, dirait-on, des cartes d'où l'homme est absent, presque rien n'y montre sa trace,

Mains de paysanne illettrée mettant ses empreintes sur un acte foncier.



Mains de Cambodgien, signant un acte foncier.

presque rien n'y décèle sa présence ingénieuse. Prenez au contraire un plan cadastral, et vous y verrez comme une épure de l'immense effort humain sur la terre ; ces lignes abstraites sont les limites des parcelles que l'homme s'est appropriées, du sol qu'il a le droit de fouler sans être inquiété par quiconque. Ces parcelles ont la forme de son désir, elles sont la mesure de sa force. Qu'on jette un coup d'œil sur la feuille du Khum (2) de Koki ; combien émouvantes ces lignes finement tendues suivant des trajectoires parallèles, cet allongement des parcelles entre deux cours d'eau ; quel communiste ivre de mots oserait parler des méfaits de la propriété individuelle, devant une équitable répartition du sol entre les occupants ? Que la comparaison nous soit permise, de cette trame fine du « tissu » parcellaire au fin réseau des cordes d'une harpe. Par un instinctif sentiment communautaire, chacun a pris ou retenu de terre, dans la direction désirée, ce qu'il lui fallait pour être indépendant. Un millier de propriétaires se partagent ainsi un millier d'hectares, et chacun a son accès sur le fleuve au sud, sur le fleuve au nord ; le sens du morcellement a été si bien tracé que les servitudes de passage d'une parcelle à l'autre sont inutiles.

De cela, le paysan qu'effrayait autrefois le voyage à la ville, le filtrage lent et onéreux de bureau en bureau, de formalité en formalité, peut s'assurer aujourd'hui lui-même en se rendant au bureau foncier du srok, tenu par un

(1) Circonscription administrative correspondant au Phu ou au Huyên.

(2) Commune



Type de Bureau foncier : le Bureau du Khum de Koki.

personnel de sa race. Il y trouve une organisation à sa portée, il y consulte gratuitement sur les moyens d'acquérir ou d'aliéner, de défendre ses droits de toutes manières. Il peut y effectuer des opérations qu'un notariat lointain rendrait très onéreuses. Ce qu'il doit au fisc, il peut le calculer exactement. Il sait, maintenant, ce que c'est que vendre, prêter, engager, faire des nantissements ou des rémérés conformément aux lois et sans que pèse sur lui la griffe pénétrante de l'usurier ou du « rabatteur » intéressé.

Ces deux paysans qui viennent d'entrer dans le bureau, l'un pour vendre, l'autre pour acheter les quelques ares que l'autre veut vendre, à peine ont-ils montré leurs titres, en beaux et bons papiers dont personne ne conteste la valeur, que leur dossier est sorti du casier où on le conservait. Les imprimés modèles sont vite rédigés, datés, signés. Quand ils sortent de là, ces hommes qui sont nés quand les mesures se faisaient encore en coudées, en « bras levés », peuvent aller brûler en toute révérence paisible quelques cierges devant l'autel du Néakta, le bon génie de leur terre, celui dont le nom baptise, avec le numéro du plan, leur

parcelle. Ils peuvent, en jetant un regard à la volée, quand la nuit tombe, sur leur champ de maïs ou de riz, se féliciter de n'avoir été gênés par rien ni par personne depuis que « leur » bureau foncier, celui qui ne tracasse pas, qui rapporte au lieu de coûter, qui ne menace ni ne sévit, a mis leur bien à l'abri des intrigues et des rapines.

Qui s'alarmerait de l'esprit centralisateur du mouvement fédéraliste indochinois, qui redouterait d'y voir une tendance spoliatrice de la communauté fédérée sur les particularismes locaux, se rassurera en notant ce que la création de ces conservations campagnardes confère d'autorité nouvelle aux gouverneurs cambodgiens. Il fallait pour développer ce mouvement accorder beaucoup de confiance à l'esprit de méthode et au dévouement des mandarins : c'est M. Georges Gautier, quand il était Chef de la province de Kandal, au Cambodge, qui mit l'accent sur le caractère libéral de cette innovation, et l'on peut dire aujourd'hui des soixante-six bureaux fonciers qui couvrent le Cambodge qu'ils sont l'amorce la plus sérieuse du régime administratif et social qui fait déjà du vieux srok le pays des belles initiatives.

FRANÇOIS NGINN

(1856 - 1916)

Lettré principal de 1^{re} classe, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, François Nginn naquit à Phnom-penh, le 10 décembre 1856, de parents cambodgiens.

Entré dans la Mission Pavie le 20 août 1885 en qualité de secrétaire et d'interprète, il fut envoyé en 1886 en mission dans le Royaume de Siam. En 1887, il sert sous les ordres du colonel Pern-t, dans les principautés des Sipsong-Chauthai (Nord-Laos), et est ensuite attaché au Consulat de France à Luang-prabang en 1888. De 1889 à 1891, il accompagne la Mission Pavie au Tonkin, au Laos, en Cochinchine, au Siam, sur la Rivière Noire, dans les principautés Thai des Sipsong-phanna et au Yunnan. En 1892-1893, revenu au Consulat de France à Luang-prabang, il en repart l'année suivante avec la Mission Pavie sur le Mékong, à Saigon, à Bangkok, à Hanoi, sur la Rivière Noire, à Lai-chau, à Muong-sing, aux Sipsong-phanna, au Yunnan, à Xieng-kheng et à Xieng-toung. Puis, il représente le Gouvernement français en 1895, à Xieng-sèn, en qualité d'agent commercial. C'est alors qu'il entre dans le cadre des Lettrés du Laos. En 1897-1898, il est attaché au cabinet du Commandant Supérieur du Haut-Laos, puis entre en service à la Résidence supérieure au Laos, à Vientiane, de 1899 à 1901. Promu Lettré principal de 1^{re} classe, il est, en 1902, notre agent commercial à Paklay. Il reçoit enfin le titre de citoyen français, en 1906.

Retraité en 1910 avec une pension « pour infirmités contractées en service », il se retire à Vientiane, où il meurt en 1916.

Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 29 décembre 1891.

Telle est dans sa sécheresse administrative, la carrière de François Nginn. Instruit tout d'abord dans sa langue maternelle, le cambodgien, Nginn ne commença à étudier le français qu'à l'âge de 28 ans. Au bout de cinq mois à peine d'études à l'Ecole Coloniale de Paris, où Auguste Pavie l'avait emmené, il entra dans la Mission que son protecteur avait formée. Ce fut grâce à sa ténacité, à son travail personnel, à sa mémoire, qu'il se débrouilla vite et se maintint à la hauteur de sa tâche. Mais à ces qualités intellectuelles s'ajoutaient, chez François Nginn, une bonne humeur et une générosité telles qu'il s'était acquis l'amitié et l'estime de tous ceux avec qui il était entré en relations : précieux dons chez un interprète et un représentant d'intérêts nationaux en pays étrangers ! C'était d'ailleurs bien là l'avis d'Auguste Pavie qui parle de Nginn avec éloges à maintes reprises au cours de ses ouvrages et particulièrement au tome I des *Travaux* de sa Mission où il écrit : « ... Toute une cohorte de collaborateurs indigènes composée de Cambodgiens et de plusieurs Annamites, Laotiens et Chinois a grossi la mission d'hommes qui, comme Nginn, celui qui par excellence l'a bien servie, y ont, pendant de longues années, donné à la France des preuves constantes d'abnégation, de dévouement et de courage... ». Et plus loin Pavie ajoute : « ... Lorsque, l'année précédente, j'avais recruté des élèves pour l'Ecole cambodgienne de Paris, Nginn, le premier, était venu à moi. J'avais objecté son âge, vingt-huit ans !

Il avait montré une telle insistance, un tel désir de me suivre et de voir un peu la France, si bien expliqué que j'aurais besoin de quelqu'un pour m'assister auprès des autres élèves qui, tous seraient très jeunes, promis une telle reconnaissance s'il était exaucé, montré une joie si grande quand il me vit céder, que j'eus confiance d'avoir en lui un homme qui me donnerait satisfaction entière. Son père était orfèvre du roi ; lui-même était artiste de valeur. Il est resté au Laos où

il m'avait suivi. Son rôle dans la mission ne saurait être résumé, il est de chaque jour, on le connaîtra par chaque page du livre ; je lui dois, pour le succès, plus qu'à aucun autre de ses compatriotes. J'ai obtenu pour lui la croix de la Légion d'honneur, on verra s'il l'avait bien gagnée... ».

Marié au Laos, en service à la Résidence supérieure à Vientiane, François Nginn s'installa définitivement à Vientiane en 1906. C'est là qu'il prit sa retraite en 1910. Mais ayant pris l'habitude du labeur consciencieux, il ne pouvait rester inactif. C'est ainsi que, d'une façon touchante, il continuait de noter, chaque jour, comme au

Henri Som-Auk NGINN
tombé au champ d'honneur
le 1^{er} septembre 1918.

François NGINN





49-2-17
Mon cher P. Nginn,

La lettre que vous me
dites m'avait enveloppée pour me
faire part de la mort de
notre pauvre père, ne m'est
pas parvenue; j'ai seulement
reçu hier, celle que vous m'avez
écrite le 22 décembre. Mais
notre père m'avait annoncé la
triste nouvelle si qu'il l'avait
connue. Je n'ai pas besoin
de vous dire toute la peine que
j'ai éprouvée de la perte de

mon vieux et fidèle com-
pagnon de mission qui
pendant six ans m'avait tenu
dans mes courses et avait
rendu tout de service au
pays. J'ai été surpris de le
voir succomber ainsi préma-
turement car il n'avait guère
je crois que 58 ans.

J'espère que ce temps en-
tente vous continuera à me
donner de vos nouvelles
et de celle de Laos.

temps du grand Pavie, les renseignements météorologiques
et les moindres détails de sa vie courante. Il était, en
outre en correspondance suivie avec son ancien chef qu'il
tenait au courant de sa situation familiale ainsi que de
tout ce qui se passait au Laos.

Enfin, usé prématurément par les dures fatigues de ses
nombreuses missions, il mourut, entouré des siens, le
26 octobre 1916, à peine âgé de soixante ans.

François Nginn eut dix enfants dont quatre fils. L'aîné,
Poy, secrétaire principal hors classe des Résidences du
Cambodge, en retraite, est actuellement chef du 4^e quar-
tier de Phnom-penh et conseiller fédéral indochinois. Le
second, Félix Yham-Ouon, prit part à la guerre de 1914-
1918. Employé comme brigadier européen des Douanes
au Cambodge, il y mourut à Takéo, en 1931. Le troisième
fils, Pierre Somtchine, fit ses études, ainsi que son frère
Félix, à l'Ecole Coloniale de Paris de 1906 à 1909. C'est
alors qu'ils furent souvent les hôtes choyés d'Auguste
Pavie qui habitait alors à Auteuil, Pierre Nginn, commis
principal hors classe des Résidences, officier d'Académie,
est actuellement en service à l'I. P. P. au Laos. Il a eu le
regret, à cause de son état de santé, d'être déclaré inapte
au service actif et malgré une demande pour s'engager
pendant la Grande Guerre, il a été classé dans le service
auxiliaire.

Le dernier fils de François Nginn, Henri Som-Auk, sol-
dat au 412^e régiment d'Infanterie coloniale, est tombé
au champ d'honneur: il fut tué le 1^{er} septembre 1918,
sur la route de Noyon à Saint-Quentin, et obtint à titre
posthume, la Médaille militaire et la Croix de guerre.

Pour perpétuer le souvenir de François Nginn, l'Admi-
nistration a donné son nom à une rue de Vientiane et
l'a inscrit sur la liste des membres de la Mission gravée
sur le socle du monument de Pavie érigé à Vientiane.
Une pirogue à moteur de la Résidence supérieure au Laos
a été baptisée du nom d'un des meilleurs fils de la
France lointaine, François-Nginn.

Fac-Simile d'une lettre
d'Auguste PAVIE à P. NGINN (1917).

Je suis comme gran-
de patte toujours très
heureux de vous être utile
quand l'occasion s'en
présente.

Je vous adresse, mon
cher Nginn, l'expression
de mes bien vives conda-
mnations et de mes vœux
tout sérieux
J. Pavie



Le port de Macao en 1857. (Dessin de E. Roux, *Illustration*.)

La mission Cleczkowski au Tonkin (1857)

par Remi BOURGEOIS

I. LES ORIGINES ET LE DEPART DE LA MISSION

Après l'échec de l'ambassade de M. de Montigny à Tourane, en février 1857, la situation des chrétiens de l'Annam et du Tonkin était devenue de plus en plus critique. Furieux du bombardement des forts de Tourane par le *Catinat* (1), l'empereur Tu-Duc, ses ministres et ses mandarins se retournèrent plus rigoureusement que jamais contre les missionnaires qu'ils considéraient, non sans quelque apparence de raison, comme des agents politiques obéissant à des gouvernements étrangers. Quant aux Annamites chrétiens, s'ils continuaient à obéir aux lois, ils cessaient de se conformer aux rites et dès lors se comportaient aux yeux de l'Empereur comme des rebelles ; en aidant les missionnaires européens, en portant leur correspondance, en leur donnant asile, ils devenaient, par ce seul fait, surtout en période de troubles ou de menaces étrangères, traîtres à leur pays. De plus, au Tonkin, les autorités annamites soupçonnaient les chrétiens, surtout ceux des vicariats espagnols, d'être favorables aux partisans

des Lê, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour susciter une révolte. Ainsi s'expliquent, bien mieux que par une haine religieuse, les opérations de police conduites contre les chrétiens, les arrestations et les exécutions de chrétiens, les poursuites contre les missionnaires et leur redoublement de violence après chaque intervention de l'étranger.

A peine M. de Montigny avait-il quitté la rade de Tourane que des perquisitions eurent lieu dans les principales chrétientés du Tonkin, notamment à Phat-diêm et à Phuc-nhac, le 20 février, puis à Vinh-tri, les 27 février et 3 mars. Vinh-tri était le siège du vicariat apostolique du Tonkin occidental, alors dirigé par Mgr Retord, évêque d'Acanthe. Mgr Retord, accompagné des pères Vénard et Charbonnier purent s'enfuir ; ils remontèrent le Day jusqu'à Lan-mat, et se réfugièrent dans les montagnes qui bordent à l'ouest la vallée de cette rivière. Le 20 mai, veille de l'Ascension, Mgr José Maria Diaz, évêque de Plattea, vicaire apostolique du Tonkin central et chef de la mission des Dominicains espagnols, était arrêté à Bui-chu, siège de son diocèse, dans la province de Namdinh.

Dès que la nouvelle de l'arrestation de Mgr Diaz fut parvenue à la procure de Macao, le consul général d'Espagne, M. Nicasio Canete y Moral, ne disposant d'aucun navire de guerre espagnol, vint demander au ministre de France en Chine,

(1) Le *Catinat* était une corvette à roues, qui avait été mise en construction en 1845 et lancée en 1851. Il faisait partie de l'escadre des mers de Chine, et donna son nom à la principale rue commerçante de Saigon.

M. de Bourboulon, l'assistance d'un navire de guerre français pour tenter de sauver la tête de l'évêque (2).

En raison des liens d'amitié qui unissaient la France et l'Espagne, M. de Bourboulon, qui, sans doute aussi, désirait réparer dans une certaine mesure les incidences fâcheuses qu'avait eu sur la situation des chrétiens d'Annam l'échec de la mission de Montigny, accéda aussitôt à la demande du consul d'Espagne.

Le comte Cleczkowski (3), attaché à la légation de France, fut désigné le 31 août 1857 comme chef de la mission chargée de réclamer aux autorités annamites Mgr Diaz qu'il devait ramener à Macao, s'il en était temps encore, et, s'il arrivait trop tard, de faire parvenir à la Cour de Hué une protestation énergique.

Muni d'une lettre de M. de Bourboulon, le comte Cleczkowski, accompagné de son secrétaire, M. Fontanier (4), partit aussitôt pour Castle Peak pour demander à l'amiral Rigault de Genouilly un navire de guerre destiné à transporter la mission et arrêter avec lui un plan d'action. L'amiral mit à sa disposition le *Catinat*, dont le commandant, Le Lieur de Ville-sur-Arce et les officiers, ayant déjà pris part à la mission de Montigny, étaient tout désignés par leur connaissance des lieux pour apporter à la petite expédition un concours efficace. L'ingénieur hydrographe Ploix (5), leur fut adjoint pour vérifier les observations faites en 1831 par la *Favorite*, et recueillir d'utiles renseignements sur les parages encore fort mal connus du golfe du Tonkin. Le *Catinat* devait être accompagné d'un petit vapeur de commerce, acheté pour cette mission par le consul général d'Espagne, le *Lily*, capable, grâce à son faible tirant d'eau, d'entrer dans les rivières du golfe, et d'approcher les points de la côte inaccessibles aux gros navires.

II. DE L'ILE DU TIGRE AU CAP FALAISE

Le *Catinat*, ayant à bord le comte Cleczkowski, quitta Castle Peak le 2 septembre, rallia Macao et le 3, à 11 heures du matin, accompagné du *Lily*, fit route pour Haïnan où il mouilla, le 5, dans la baie du Yu-lin-Kan. Suivant l'itinéraire tracé par l'amiral Rigault de Genouilly, il en repartit le 6 dans la direction de l'île du Tigre, à 12 mil-

les dans le nord-est du cap Lay, qu'il reconnut le 7, un peu avant midi. Le commandant Le Lieur fit alors, ainsi que le lui commandaient ses instructions, passer un officier et vingt-hommes à bord du *Lily*, qui, dès ce moment, arbora le pavillon français. Après une nuit passée à l'ancre en pleine mer, l'expédition parvint dans la soirée du 8 septembre, après avoir longé la côte, à la baie de Boung Quioa (6) à 5 kilomètres au nord-est de Rôn, au pied du massif de la Porte d'Annam, dans la province de Quang-binh. Le comte Cleczkowski descendit aussitôt à terre, mais ne put dans le hameau de pêcheurs qu'il visita, recueillir aucun renseignement sur le sort de Mgr Diaz. Il apprit seulement qu'il y avait dans un village voisin des chrétiens et un prêtre. Le lendemain, il se mit en marche avec une petite escorte à la recherche de cette chrétienté, traversa quelques collines assez élevées, une rivière profonde, deux milles de banc de sable, sans trouver ce qu'il cherchait. Deux chrétiens annamites rencontrés en route, lui apprirent que le missionnaire français se trouvait à huit journées de marche. Sans doute avait-il fui devant la persécution menaçante. La petite troupe revint le soir à bord après avoir acheté quelques bœufs et chèvres.

Le 10 septembre, au petit jour, le *Catinat*, précédé du *Lily*, repartit vers le nord, en longeant la côte à faible vitesse. A la nuit, on mouilla en mer, et le 11 au soir, les deux navires jetaient l'ancre au mouillage du Lach-quên.

Le mouillage du Lach-quên est situé au nord de la baie du Brandon, dans la province de Nghê-an, phu de Diên-chau. Il est abrité du nord à l'ouest par le massif de Manh-son, qui forme le cap Falaise, et du côté de l'ouest par une colline moins élevée. Le gros rocher du Chien, relié à la terre par un isthme très petit découvrant seulement à marée basse, forme à l'embouchure de la rivière un petit bassin, large de deux à trois encablures où il y a plus de trois mètres d'eau à mer basse. La rivière est bordée de villages de pêcheurs ; dans celui de Phu-duc, sur la rive gauche, s'élève une église.

Le lendemain, à l'aube, le comte Cleczkowski et M. Fontanier, avec deux embarcations armées en guerre, se dirigèrent vers la rivière et abordèrent au gros village de Phu-duc, qu'ils avaient aperçu la veille. A peine débarqués et installés

(2) Les principaux documents qui ont servi de base à la présente étude ont été publiés en 1911, par Henri CORDIER, dans le tome XII du *T'oung-pao*, et ont été réunis en tirage à part sous le titre « La politique coloniale de la France au début du second empire (Indochine, 1852-1858) », chap. 18 et 19.

(3) Michel Alexandre, comte CLECKOWSKI, était né le 27 février 1918, au château de Cleczkow, en Galicie. Nommé attaché au consulat de Chang-hai le 19 mars 1847, il fut naturalisé français en 1850, attaché à la légation de France à Pékin. Plus tard, il fut chargé d'affaires (1^{er} juin 1862-11 avril 1863), puis nommé secrétaire-interprète pour la langue chinoise à Paris. Chargé d'un cours libre de chinois pratique, il fut nommé professeur à l'Ecole des langues orientales à la fin de 1871, il mourut le 23 mars 1886. (CORDIER, *La politique coloniale de la France*, p. 209.)

(4) Henri-Victor FONTANIER, né à Paris en septembre 1830, accompagna en 1846 son père, consul à Singapour et en 1852 à Sainte-Marthe ; chargé provisoirement de la chancellerie de Sainte-Marthe ; correspondant du Muséum d'histoire naturelle ; élève-inter-

prête en Chine le 28 juillet 1855 ; chargé des fonctions d'interprète de la Commission franco-anglaise à Canton en 1860 ; premier interprète intérimaire de la légation de Pékin le 2 juin 1863, interprète-chancelier de la légation de Pékin le 8 mars 1865 ; chargé de la gérance du consulat de Tien-tsin le 11 janvier 1869. consul de 2^e classe le 8 février 1869 ; massacré à Tien-tsin le 21 juin 1870. (CORDIER, *La politique coloniale de la France au début du second empire*, p. 215.)

(5) PLOIX (Alexandre-Edmond), ingénieur hydrographe de la marine, attaché à l'escadre des mers de Chine, fut fait officier de la Légion d'honneur le 28 août 1858 pour sa belle conduite à l'attaque et à la prise des forts du Peiho. Après l'attaque de Tourane, en septembre 1858, il établit la carte de cette baie, et prit part aux voyages faits par le *Primauguet* et le *Prégent* au cours du dernier trimestre de l'année 1858, dans le golfe du Tonkin, dont il fut le premier à établir une carte correcte.

(6) Vung-chua. Les instructions nautiques ont longtemps conservé la transcription phonétique en usage dans la marine : Boung Quioa.

dans la maison commune, ils se virent entourés de chrétiens qui leur apprirent, dès les premiers mots, la mort de Mgr Diaz. Ainsi, la mission arrivait trop tard pour sauver le malheureux prélat. Il ne restait plus qu'à faire parvenir aux autorités annamites la protestation des gouvernements français et espagnol. Mais avant toutes choses, la nouvelle de la mort de l'évêque espagnol demandait à être confirmée. Le comte Cleckowski qui, seul avec M. Fontanier, connaissait la nouvelle, résolut de chercher à atteindre Namdinh, où le prélat avait été décapité, pour tâcher de s'y procurer des preuves authentiques de l'exécution. Il demanda aux chrétiens qui l'entouraient de lui fournir un pilote pour conduire les navires à Namdinh, mais ce fut en vain : ses appels à leur dévouement, la promesse d'une large récompense, tout fut inutile. Il apprit seulement que Namdinh était plus au nord, et qu'il fallait longer la côte pendant trois jours et trois nuits pour y parvenir. Pendant que le comte palabrait ainsi avec les habitants, les autorités annamites avaient appris l'arrivée des Européens et bientôt le vide se fit autour d'eux. Il ne leur restait plus qu'à rentrer à bord au plus vite et à reprendre la mer, ce qu'ils firent sans plus attendre.

III. AU MOUILLAGE DE LACH-TRANG

Les deux navires se remirent en route le 13 septembre au point du jour et parvinrent le soir même au mouillage de Lach-trang, situé dans la province de Thanh-hoa (huyèn de Hau-loc), à vingt kilomètres environ au nord de Sam-son, à la hauteur de l'île Hon-ne. Le mouillage est formé par l'embouchure du Lach-truong-giang ; il est abrité du côté du Sud par le petit massif montagneux du Son-trang, qui lui a donné son nom, et par l'îlot de Go-ba-quan. La passe pour entrer dans la rivière est très étroite et ne permet l'accès à haute mer que des petits navires. Le long de la rive gauche de la rivière s'échelonnent des villages de pêcheurs ; Truong-xa-noi, Y-bich-xa et Nam-huan.

L'arrivée des navires produisit sur les nombreux bateaux de pêche qui se trouvaient là un véritable effet d'attraction : l'une des barques s'approcha résolument et on laissa les pêcheurs monter à bord ; ils étaient tous chrétiens et l'un d'eux, qui avait servi dans l'armée à Tourane lors du passage de la *Gloire* et de la *Victorieuse*, en 1847, reconnaissant le pavillon français, avait aussitôt signalé la nouvelle à ses camarades. Mais des barques de police ne tardèrent pas à apparaître : les pêcheurs se dispersèrent aussitôt, promettant d'envoyer, quelques heures plus tard, un prêtre indigène.

Celui-ci arriva à une heure du matin, avec deux ou trois catéchistes, deux anciens du village et une dizaine d'autres chrétiens. Il s'appelait André et appartenait au vicariat du Tonkin occidental, dirigé par Mgr Retord (7). A cette époque, ce vicariat était beaucoup plus vaste qu'au-

jourd'hui : il s'étendait sur les provinces de Thanh-hoa, Namdinh, Ninh-binh, Hanoi, Sontay, Hung-hoa et Tuyèn-quang. Le père André se déclara en mesure de fournir des pilotes pour guider les navires, et pendant qu'un de ses catéchistes partait pour aller les chercher, il resta à bord, où il eut une longue conversation avec le comte Cleckowski. Il lui confirma, de manière à ne lui laisser aucun doute, la mort de Mgr Diaz, lui donna de nombreux détails sur la persécution qui sévissait depuis plusieurs mois et l'informa qu'un prêtre français se trouvait à vingt-quatre heures de marche du mouillage, mais que ce missionnaire ne pourrait quitter sa cachette pour rejoindre les navires sans s'exposer à être pris et probablement décapité ; il s'offrit cependant à lui faire parvenir une lettre. Mais le comte ne put tirer du père André aucun renseignement pratique relativement à la navigation et même aux subdivisions administratives du pays et à son organisation politique.

De son côté, le père était curieux d'apprendre tout ce que le comte pouvait lui dire sur la Légation de France et les affaires de Chine, sur la division navale et sur l'intérêt que l'empereur Napoléon III portait aux missionnaires d'Annam. Cette conversation, menée tantôt en latin, tantôt en caractères chinois se prolongea fort avant dans la nuit.

Dans la matinée du lendemain, le comte prépara une lettre pour Mgr Retord, où il lui faisait connaître l'objet de sa mission. Vers midi, les pilotes arrivèrent et le père André quitta le *Catinat*, porteur de la lettre destinée à son évêque et nanti d'un peu d'argent et de quelques bouteilles de vin, qu'on eut d'ailleurs toutes les peines du monde à lui faire accepter.

IV. LA VISITE DES MANDARINS

Le même jour (14 septembre), vers deux heures de l'après-midi, les vigies du *Catinat* signalèrent l'approche de plusieurs bateaux se dirigeant vers le *Lily*. Le capitaine du *Lily* ne tarda pas à signaler au comte Cleckowski l'arrivée à son bord de *native gentlemen*, demandant s'il fallait les lui envoyer. Le comte se rendit aussitôt sur l'avis où il trouva les Annamites attablés sans la moindre cérémonie ; deux d'entre eux, qu'il jugea être des mandarins, étaient en train de faire subir, à son insu, au domestique cantonnais du capitaine un interrogatoire des plus pressants. L'arrivée subite du comte et les marques de respect que lui témoignèrent le capitaine et l'équipage provoqua aussitôt un changement d'attitude des visiteurs annamites et les deux chefs se présentèrent comme « instituteurs du village ». C'étaient, en réalité, — le comte l'apprit un peu plus tard par les catéchistes du père André — le tri-phu de Ha-trung et le tri-huyèn de Hau-loc (8). Le comte ne fut pas dupe de la supercherie, et, entrant dans leur jeu, se présenta lui-même comme

(7) RETORD (Pierre-André), né le 19 mai 1803 à Re-naisson (Loire), ordonné prêtre le 31 mai 1828, puis vicaire à Saint-Georges de Lyon, entra au séminaire des Missions étrangères le 29 juin 1831. Le 22 août suivant, il partait pour le Tonkin occidental où il fut d'abord chargé du district de Son-mieng. Nommé provincial en 1836, il succéda en 1839 à Mgr HAVARD comme vicaire apostolique du Tonkin occidental, avec le

titre d'évêque d'Acanthe et fut l'un des prélats les plus remarquables de l'Indochine. Il mourut le 22 octobre 1858 dans une cabane au milieu des forêts de Dong-ban (Hanam), où il s'était réfugié. Ses restes furent transférés à Ke-so par les soins de Mgr THEUREL.

(8) Divisions administratives de la province de Thanh-hoa, qui existent encore aujourd'hui.

« interprète pour la langue chinoise ». La conversation, ou plutôt l'échange de papiers où chaque interlocuteur traçait en caractères chinois ses questions et ses réponses, dura fort longtemps : en voici le résumé, tel qu'il figure dans le rapport du comte Ciecckowski à M. de Bourbonnais :

« D'où venions-nous ? Qui étions-nous ?... Nous » présentions-nous en amis ?... Quelles étaient les » nouvelles de Chine ?... Y avions-nous de grandes » forces ?... Y étions-nous occupés ?... Les » côtes du Tonkin étaient bien dangereuses... Il » y avait bien peu d'eau dans les fleuves... Le » pays était bien pauvre... Les Français étaient » connus dans le monde comme la nation la plus » chevaleresque, mais ils étaient très vifs, se » faisaient très facilement... Notre grand empire » était très riche, il n'avait besoin de rien du » tout... Pourquoi nous donner la peine de naviguer ?... Les Anglais mouraient de faim dans » leurs îles, passe pour eux de faire partout le » commerce, mais les Français ?... On les aimait » tant ! Tout était à nos ordres, bœufs, chèvres » et volailles, bétail, légumes et fruits, nous » n'avions qu'à demander. Mais le temps devenait » menaçant, il y aurait bientôt un typhon, le » golfe deviendrait un gouffre de tempête... ». Et nos mandarins concluaient que pour ne pas nous exposer à un accident, ce qui leur causerait beaucoup de peine, nous devions réellement nous en aller.

« Sans le savoir, les deux fonctionnaires annamites jouaient complètement dans mon jeu. Je n'ai eu garde de laisser échapper une si bonne occasion de parler à cœur ouvert aux autorités de la Cochinchine, et je l'ai fait durant deux heures entières, ayant surtout en vue de ne point aggraver la situation déplorable où, d'après ce que le père André venait de me dire, se trouvaient actuellement nos missions catholiques dans ce pays. Mon but constant pendant tout cet entretien était donc d'inspirer, d'un côté, une juste crainte en faisant pressentir une vengeance prochaine, sans l'articuler toutefois d'une manière positive, et, d'un autre côté, d'insinuer assez clairement qu'un changement de conduite de la part du gouvernement annamite pourrait apporter à la mesure de cette punition de sensibles modifications. Je me suis donc étudié à ne rien écrire qui s'écarterait de ces deux idées principales... J'ai dit que nous avions l'ordre de prier le gouverneur général de Namdinh (9) de nous délivrer Mgr Diaz et que nous avions appris avec horreur qu'il avait été exécuté. C'était déjà le troisième meurtre de ce genre qui avait été perpétré dans cette capitale de province. La France ni l'Espagne ne pouvaient tolérer de pareils procédés et laisser le sang d'hommes qu'elles honoraient versé impunément. J'ajoutai que je pensais que nos deux vapeurs iraient le lendemain à Namdinh pour protester officiellement contre les exécutions de deux prêtres français et d'un évêque espagnol. A notre retour de Chine, le ministre plénipotentiaire de France, l'amiral français et le consul général d'Espagne aviseraient à

ce qu'il y aurait à faire après la réception de la nouvelle de la mort de Mgr Diaz. Quant aux deux vapeurs, ils étaient venus en mission pacifique ; et mes interlocuteurs s'étant dirigés sur le *Lily* et non pas sur le *Catinat* qui seul était bâtiment de guerre, j'en tirais un bon augure en espérant que le gouvernement annamite préférerait la paix à la guerre, en mettant à profit l'avertissement que je venais de donner.

Les deux mandarins connaissaient et admiraient sans difficulté la mort de Mgr Diaz, ou plutôt d'un « étranger quelconque... Ils en avaient entendu parler, mais, certainement, le gouverneur » général [de Namdinh] n'avait pas connu sa » nationalité. Comment oserait-il mettre à mort » un sujet français ou espagnol ? Cela ne se pouvait pas. C'était simplement qu'il arrivait » tuellement de l'intérieur de la Chine beaucoup » de vagabonds qui s'introduisaient au Tongking sous toute sorte de prétexte et y révolutionnaient le pays. Or, l'individu qui avait été » exécuté le 20 juillet en était un, selon toute probabilité. Le gouverneur général de Namdinh » était un homme âgé, très expérimenté en » affaires, beau-père de l'Empereur ; comment » aurait-il pu commettre sciemment un pareil » acte ? La Cochinchine voulait vivre en paix » avec tout le monde, avec la France et l'Espagne » surtout. Il était inutile pour nos vapeurs d'aller » à Namdinh, bien qu'eux mêmes, simples participants, ne pussent se charger d'aucune lettre » à l'adresse d'aucune autorité du pays, car il y » avait peine de mort pour un pareil acte, ils » feraient part néanmoins, immédiatement, de » notre arrivée et de l'esprit de notre mission au » gouverneur général de leur province de Thanh-hoa (10) et à celui de Namdinh ; et que si nous » voulions attendre six à huit jours, ces deux personnes » sonnages enverraient probablement quelqu'un » pour causer avec nous... »

« Nous nous séparâmes avec force protestations, respectueuses de leur part, fort polies, bien que hautaines, de la mienne. Je leur fis offrir du vin et des gâteaux, mais j'ai prié M. Fontanier de leur en faire seul des honneurs. Notre conférence improvisée se termina ainsi. Le hasard m'avait servi à souhait et je me suis empressé d'en profiter.

« Quoi qu'il en soit, je pensai que mon message indirect à l'adresse des autorités provinciales du Tonkin avait d'autant plus de chances de leur arriver que l'initiative de ces pourparlers n'avait pas été de mon fait. Les deux mandarins se refusèrent à me rendre les nombreuses feuilles de papier sur lesquelles notre conversation par écrit avait été consignée. Je n'y insistai d'ailleurs que tout juste autant qu'il fallait pour ne pas être pris au mot, et mon langage, dépourvu de toutes formes officielles et tenu comme sans intention, devait avoir, à mon avis, d'autant plus de portée. Je jugeai donc qu'il était inutile de me rendre à l'invitation du préfet de rester six ou huit jours à Taunmeunn, et nous partîmes le lendemain 15 septembre » (11)...

(A suivre.)

(9) Dans le texte du rapport du comte Ciecckowski publié par CORDIER, les caractères chinois sont transcrits d'après la prononciation mandarine : Nannting, Ts'inh-hoa, etc... Nous avons rétabli, pour la commodité de la lecture, l'orthographe moderne.

(10) Voir note 9.

(11) CORDIER, *La politique coloniale de la France*, pp. 218-222.



CROQUIS TONKINOIS

LES FOURMIS MALES

par G. DUFRESNE (Binh-Yên)

ELLES sont venues l'autre jour, par un soir de janvier déjà chaud, les fourmis ailées, pendant que Nam, assis près de la fenêtre avec sa lampe allumée, relisait sa composition française. Sans le moindre bruit, leur vol hystérique a pénétré dans la chambre si calme et l'a presque toute remplie. D'abord, autour de la lampe, elles mènent une sarabande effrénée. C'est à peine si l'œil peut les suivre. Puis, à chaque tour de leur ronde, un grand nombre tombent sur le sol et sur la table ; leurs ailes détachées les suivent d'un mouvement plus lent. Il en grouille bientôt partout. Elles se glissent en rampant de tout leur corps allongé entre les pages des livres, et plusieurs vont se noyer dans l'encrier.

Nam oublie son devoir et regarde l'invasion ; c'est la première fois, en effet, qu'il les voit si nombreuses en une même soirée de printemps. Il sait que ce sont les mâles de ces vas-

tes colonies d'ouvrières qui travaillent sans relâche à la richesse commune. Dans quelque creux souterrain sous les murs de la maison, dans l'épaisseur même de ces murs, les mères sont cachées, uniquement vouées, pour leur compte, à la tâche de la maternité. Elles ne voient plus le jour dès que leurs enfantements ont commencé, et d'elles sortent ces légions de travailleuses robustes, dures à la tâche, que rien n'effraie et que nulle difficulté ne décourage.

Nam ne comprend pas cette ténacité, et ces bêtes ne lui sont guère sympathiques. Elles n'ont aucune fantaisie dans leur existence. Elles font machinalement toujours le même travail, chaque jour, sans jamais donner l'impression qu'elles prennent quelque plaisir à vivre. Le buffle, après son travail de la journée, rumine en humant la fraîcheur du soir ; le chien sait se reposer après sa veille nocturne ou s'amuser

au bord des champs. Mais les fourmis semblent n'avoir ni trêve, ni repos : jour et nuit, les colonies de travailleurs parcourent leurs chemins de caravane en charriant des matériaux et des provisions ; leurs mâles ne vivent que quelques heures, leurs mères sont à jamais murées dans leurs caveaux. A quoi servent donc à ce petit peuple tout ce mouvement et toute cette fièvre de travail ?

Chaque fourmilière fait, à l'esprit de qui l'examine, l'effet d'un mécanisme monté d'avance et qui fonctionne inconsciemment. Chacun des individus qui la composent se rend compte de ce qu'il fait juste autant qu'il le faut pour le faire. Mais il n'a ni but, ni même intention. Le rôle de son petit travail à lui dans l'œuvre immense de la cité lui échappe sans doute complètement. La seule différence qu'il y ait entre lui et un rouage de machine, c'est qu'il se représente son action et qu'il se rend compte de ce qui se passe autour de lui par ses yeux et ses antennes.

Et pourquoi donc, après tout, ne seraient-ils pas de simples rouages dans l'immense organisation de la nature ? Il y a dans le monde une telle surabondance de vie, et en même temps une quantité si énorme de déchets organiques, que la surface du globe serait rapidement infectée partout où peuvent vivre des animaux et des plantes. Il faut faire disparaître tous ces déchets, ainsi que les cadavres des êtres morts. A cette œuvre de salubrité, aussi importante que l'œuvre de production, de nombreux artisans sont affectés.

Ceux qui s'attaquent les premiers à la matière organique morte, ce sont les insectes. Les uns le font à l'état de larve ; c'est le cas de presque tous les diptères et celui des longicornes, pour ceux d'entre eux qui passent leur état larvaire dans les bois morts.

D'autres font leur métier à l'état parfait, et leur procédé est tout différent. Les larves de diptères agissent chimiquement, en sécrétant des produits qui décomposent les matières organiques et les transforment en produits dont les uns sont assimilés par elles et dont les autres, absorbés par le sol, vont nourrir les végétaux. Les insectes parfaits agissent en taillant, en coupant, en rongant, et se nourrissent du produit de leur métier de dépeceurs.

Il y a d'innombrables espèces affectées à cette fonction. Chacune, en général, travaille sur une matière déterminée : les teignes font disparaître les poils et les peaux d'animaux ; les dermestes et les lépismes rongent les papiers ; les charançons détruisent les graines. Certains, plus industriels ou moins difficiles, ne font pas de choix, et tout leur est bon. C'est le cas des fourmis. Substances liquides ou solides, débris

de plantes ou d'animaux, pourvu qu'ils contiennent un atome de matière grasse ou sucrée, sont exploités aussitôt que découverts.

Des explorateurs vont sans cesse à la découverte. Quand une proie est trouvée, ils avertissent les ouvrières, et quelques minutes après, une colonne noire ou rousse, selon la race des individus qui la composent, se forme entre le nid et la trouvaille. Les uns vont dans un sens, les autres dans l'autre, et chacun de ceux qui rentrent au nid a le jabot gonflé de sirop ou les mandibules chargées d'une parcelle comestible. Peu d'heures après, le plus gros morceau est nettoyé.

Souvent, pour ne pas perdre de temps, ou parce qu'ils prévoient de la pluie ou quelque autre accident, ils emportent la pièce de gibier sans la découper. On voit ainsi de gros lombrics, qui parfois ne sont pas encore tout à fait morts, cheminer lentement sous la poussée et la traction de centaines de bestioles dont chacune est plusieurs milliers de fois moins volumineuse et moins lourde que lui...

Chacune donne tout l'effort dont elle est capable ; d'autres tournent autour et semblent surveiller et coordonner leurs efforts. Dans cet équipage, on escalade des cailloux, effrayants rochers : on franchit des touffes d'herbe, forêts vierges où la prise s'accroche à mille brindilles et n'avance qu'à grand-peine : on grimpe le long d'un mur vertical, car le nid où les provisions sont accumulées est parfois caché sous les tuiles du toit...

Avec une pareille persévérance et une population aussi nombreuse, la fourmilière fait des prodiges. Prodiges nécessaires, car, pour fournir un pareil effort, il faut une nourriture suffisante, plusieurs fois peut-être, en une seule journée, le poids du mangeur. Quelle ville humaine pourrait se vanter d'avoir un service de voirie aussi économique et aussi pratiquement organisé ?

Nam songe encore que ces petits animaux donnent à l'homme une belle leçon de travail et de courage. Si tous ceux qui vivent dans un pays, dans une cité, dans une maison mettaient à les tenir en ordre et à les perfectionner le même zèle que mettent les fourmis à nettoyer les abords de leur fourmilière, combien la vie des hommes serait embellie et facilitée !

Ce serait une belle chose que ces groupements humains bien ordonnés, où il n'y aurait pas de place pour les paresseux et les inutiles... L'homme pourrait alors — ce que ne peuvent les fourmis — jouir de son œuvre, reposer ses yeux sur les belles perspectives et les monuments des villes, passer le temps de ses loisirs dans des maisons agréables et ajouter les joies de l'existence rendue plus belle à celles de l'effort accompli.

LA SEMAINE DANS LE MONDE

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE

DU 25 NOVEMBRE AU 1^{er} DÉCEMBRE 1942

LES OPÉRATIONS EN EXTRÊME-ORIENT

Pacifique.

Un communiqué du G. O. G. du général Marc Arthur a révélé que des avions japonais avaient bombardé Port-Moresby en Nouvelle-Guinée à deux reprises dans la nuit du 25 novembre.

Océan Indien.

Les Américains ont relevé les Néo-Zélandais pour la garde des îles Fidji.

Le 28 novembre, les forces britanniques et gaullistes ont débarqué vers 4 h. 30 du matin en rade de Saint-Denis. Les assaillants, qui comprenaient en partie des troupes sud-africaines, se sont emparés de la ville, qui ne possédait d'ailleurs aucune défense, et ont proclamé la loi martiale. En dépit d'une vive résistance l'île était occupée le 29 novembre, à 8 heures du matin.

On signale une activité redoublée des sous-marins allemands en océan Indien et notamment au sud de Madagascar, où ils ont intercepté des convois qui se rendent au golfe Persique pour le ravitaillement du Moyen-Orient et de la Russie.

Chine.

On signale des opérations dans la province du Hupé à Yinchang, Kingmen, Lohsien-wang et dans la région de Tangyang entre les forces nippones et des corps de guérilla de Chungking. Le nettoyage de ces derniers éléments continue.

Par ailleurs, en Chine du Nord, les forces nippones ont entrepris des opérations à grande échelle contre la 5^e brigade de Chungking, dans l'est du Shantung, depuis le 15 novembre. L'encerclement des troupes chinoises est en cours.

L'offensive nipponne contre les éléments communistes a continué avec succès dans la région du Wuhan.

Le 24 novembre, l'aviation américaine a tenté sans succès de bombarder Canton. Un appareil américain a été abattu.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

En Russie.

Le mauvais temps a beaucoup gêné les troupes allemandes et semble favoriser les troupes soviétiques, plus aguerries aux intempéries. La progression des forces soviétiques à l'intérieur de la boucle du Don et au sud-ouest de Stalingrad s'est poursuivie avec moins d'intensité vers la fin de la semaine. D'autre part, une percée est faite dans la partie Nord de Stalingrad dont les défenseurs encerclés et assiégés depuis 3 mois ont reçu l'appui d'importantes unités venues en renfort. Le but du commandement soviétique est d'achever l'encerclement des forces allemandes groupées à Stalingrad et entre le Don et la Volga évaluées à 300.000 hommes et de pousser vers Rostov afin de couper les bases et les voies de ravitaillement de toute l'armée allemande du Caucase.

Le 28 novembre, on annonçait la prise par les troupes russes de Kletskaya, située sur le Don dans l'ouest de Stalingrad. A la fin de la semaine, les Russes étaient en possession de toute la rive gauche du Don jusqu'au sud de Kletskaya. D'autre part, la voie ferrée de Stalingrad à Novorossisk était interceptée sur une longueur de 100 kilomètres, vers Kotelnikovo. Malgré les informations de source russe, il n'est pas confirmé que la voie ferrée de Stalingrad à Karkov soit interceptée.

Une violente offensive soviétique s'est déclenchée à partir de Toropetz vers l'est et le sud-est et depuis

Kalinine vers Rjev. Des brèches importantes ont été opérées dans le front allemand et la ville de Nevel serait menacée.

Le mauvais temps a gêné les opérations sur les autres fronts.

En Afrique du Nord, Tunisie.

Les forces alliées ont opéré une percée dans le front de Bizerte-Tunis et ont occupé Djedida, à 15 milles dans le nord-ouest de Tunis. Des opérations sont en cours à Mateur, à 20 milles dans le sud de Bizerte. On manque de nouvelles sur les opérations du Sud-Tunisien.

En Libye.

L'offensive britannique en Libye semble avoir été freinée aux environs d'Ajedabia où, depuis le 23, les armées Rommel font tête à la VIII^e armée.

LES OPÉRATIONS AÉRIENNES EN MÉDITERRANÉE

L'aviation a été très active sur les côtes méditerranéennes, en Sicile et en Italie. Turin notamment a été dévastée avec des bombes de 4.000 kilos pendant la nuit du 28 novembre. Les aérodromes de Sicile qui servent de bases aux avions bombardant les théâtres d'opérations de Tunisie et les ports d'Algérie et les installations de Crète qui sont le point de départ d'un nombreux ravitaillement pour l'armée Rommel ont été attaqués par la R. A. F. et l'aviation américaine. Alger, Bougie, Bône et Philippeville ont été bombardées par la Luftwaffe.

En France.

Les troupes allemandes et italiennes ont occupé Toulon le 27 novembre. Une déclaration allemande donne comme mobile de cette mesure la nécessité de neutraliser certains éléments de l'armée et de la marine jugés susceptibles de désobéir aux ordres du Gouvernement français.

La flotte française de Toulon comprenant une cinquantaine de navires dont les cuirassés *Dunkerque*, *Strasbourg*, *Provence*, 4 grands croiseurs de 10.000 T., 3 croiseurs de 7.100 T., 1 transport d'avions de 10.000 T., 25 contre-torpilleurs et torpilleurs, 26 sous-marins, soit un déplacement total d'un peu moins de 225.000 T. s'est sabordée au moment de l'occupation allemande.

Les Allemands ont prescrit par ailleurs la démobilisation d'une partie de l'armée française. Cette mesure est en cours d'exécution à la suite des événements ci-dessus.

Le Maréchal Pétain a adressé aux officiers, sous-officiers, soldats et marins des armées de terre, de mer et de l'air l'ordre du jour suivant :

« Vous qui êtes venus à l'armée dans un mouvement d'abnégation, vous subissez aujourd'hui une épreuve qui retentit douloureusement dans mon âme de soldat.

» La France gardera le souvenir et le culte de vos régiments dissous, de nos navires disparus. Elle ne laissera pas périr vos traditions de gloire.

» Recueillis dans la même pensée, rapprochés par tant de malheurs qui s'abattent sur la France, officiers, sous-officiers, soldats et marins, serrez-vous autour de celui qui ne vous aime que pour vous.

» En saluant vos drapeaux, vos étendards, vos pavillons, je vous demande de garder intacts dans vos cœurs la devise qu'ils portent dans leurs plis : *Honneur et Patrie*.

» La France ne meurt pas. »

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

Les opérations.

Dans le nord tunisien, les troupes anglo-saxonnes sont parvenues à s'infiltrer dans l'intérieur, jusqu'au sud de Tunis, mais la bande côtière large de 35 à 40 kilomètres, qui couvre Bizerte et la capitale du pays se trouve aux mains des troupes de l'Axe. Les Anglo-Saxons reconnaissent eux-mêmes que cette zone est très solidement fortifiée, que l'Axe y déploie une très intense activité aérienne, ayant mobilisé pour la défense de la Tunisie tous les avions disponibles, et que la conquête de ces points stratégiques est de première importance.

(HANOI-SOIR du 25 novembre 1942.)

La guerre industrielle :

Déclarations d'un expert américain.

L'expert américain Wythe Williams a écrit en novembre 1941 : « Ainsi, grâce à des conquêtes soit pacifiques, soit militaires, la capacité industrielle du Reich a triplé depuis le 3 septembre 1939. Pour la machine de guerre allemande, les usines gigantesques de Krupp, Skoda (Bohême-Moravie) et celles du Creusot travaillent à plein rendement. Aussi ont doublé les capacités du Reich en matière de constructions navales grâce à l'acquisition des chantiers norvégiens, danois, hollandais, français et roumains. Les hauts fourneaux de Belgique et de la France du Nord, les raffineries de sucre et d'essence de Pologne, les fabriques de textile de la France et de Pologne ne sont que quelques-uns des gains allemands. En vérité, ouvrons les yeux, nous Américains ; la puissance industrielle du Reich balance celle des States. »

Nous verrons dans un autre article l'organisation industrielle de l'Allemagne.

(IMPARTIAL du 19 novembre 1942.)

Dissensions internes chez les Alliés.

Les échanges d'injures entre de Gaulle et Darlan ne sont, au fond, que le reflet de la rivalité entre leurs maîtres, anglais d'un côté, américains de l'autre.

On ne peut plus se dissimuler, même et surtout à Londres, que l'Angleterre se voit délibérément rejetée au second plan par sa puissante alliée. Il tombe sous le sens que de Gaulle ne parle qu'avec la permission de ses employeurs, et peut être même sur leurs ordres impératifs. Une lutte obscure se poursuit dans l'ombre. Tout ce qu'on peut dire jusqu'ici c'est que les U. S. A. ont posé leurs premiers jalons de domination en Méditerranée, au grand déplaisir de l'Angleterre, maîtresse en ces parages en vertu du dogme de la route des Indes. Ce n'est là qu'un modeste commencement. En déclarant aux Communes qu'il n'était que le fervent et dévoué second de M. Roosevelt, Winston Churchill a exprimé une incontestable vérité, réserve faite de deux adjectifs de « fervent et dévoué », que les épithètes de « contraint et forcé » remplaceraient avec plus d'à-propos et d'exactitude. L'expansion américaine est en route. La Grande-Bretagne s'en apercevra désormais à un rythme accéléré.

Ainsi les succès remportés en Afrique, aboutissent-ils de façon paradoxale à refroidir les liens unissant les deux nations anglo-saxonnes.

(IMPARTIAL du 20 novembre 1942.)

EN FRANCE

Les résultats de la trahison.

Les récents événements d'Afrique du Nord, dont les conséquences commencent à peine à se faire sentir nous enseignent que « mettre hors d'état de nuire les traîtres avoués ou en puissance est la première des conditions d'une défense victorieuse de la Patrie et de la reconquête de l'Empire ».

(FRANCE-ANNAM du 23 novembre 1942.)

Le Gouvernement n'a pas voulu jusqu'ici faire couler le sang et n'en a appelé qu'au droit, des spoliations qu'il a souffertes, tel le Pape au 4 septembre 1870 !

Il a même payé des retraites ou des indemnités à ses ennemis intérieurs, ce qui ne s'était jamais vu.

C'est pourquoi nous estimons que s'il est exact de dire que les émigrés ont toujours tort contre leur Patrie, il est juste de reconnaître que ceux de 1793 eurent des excuses qu'il est impossible de trouver à ceux de notre temps (quand ils ne sont pas juifs...)

(ACTION du 25 novembre 1942.)

Si ces gens là triomphaient :

On reverrait ainsi le système où chacun trouve normal que ce soit le professeur qui tienne leçon d'esprit militaire tandis que l'homme d'armes est habilité à désigner l'ennemi héréditaire, que le save-tier vote les lois et que l'émigré définit le civisme... et où, lorsque le Chef s'avise de commander, les anciens courtisans de feu Pétaud III ricanent en se regardant : « De quoi se mêle-t-il, celui-là ? »

L'Histoire nous montre que ce n'est pas ainsi qu'on remonte les pentes, qu'on défend et qu'on reconquiert les Empires !

La Révolution Nationale est ainsi appelée parce qu'elle est faite

PAR la Nation,

POUR la Nation,

mais DANS la Nation. par ceux-là seuls qui ont les « mains propres » ; les émigrés à la solde ne pourront donc y figurer puisque, depuis Dakar et la Syrie, ils portent sur leurs mains du sang français.

(ACTION du 24 novembre 1942.)

Ainsi :

Le Maréchal est trahi et avec lui, la France dont il est devenu le symbole.

Et avec lui notre honneur dont il est le plus sûr garant.

Avec le Maréchal, avec la France, avec notre honneur, c'est nous tous qui sommes trahis.

Où sont les traîtres ?

Il y en a en France et nous n'y pouvons rien.

Il y en a en Afrique, nous ne pouvons que les maudire.

Mais il y en a aussi autour de nous ! dans notre voisinage immédiat.

N'oublions pas que discuter les ordres du Maréchal c'est trahir !

N'oublions pas que critiquer l'attitude du Maréchal c'est trahir !

Tout ce qui peut effleurer seulement l'Unité de l'Empire s'appelle aujourd'hui trahison.

Sont traîtres tous ceux dont l'esprit est faussé par des conceptions et des tendances, anarchiques ;

Ceux dont nous ne voulons plus qui sont incapables de discipline et d'obéissance ;

Les sentimentaux qui ne veulent pas renoncer à la tendresse que trente ans de propagande leur ont inculquée pour l'Angleterre ;

Les affairistes de tous poils qui pensent d'abord à leurs petits intérêts mesquins et personnels, leurs capitaux, leurs retraites, voire leurs avancements ;

Les irrésolus, les irresponsables qui ayant prêté serment au Maréchal se demandent encore ce qu'ils doivent faire ou qui pactisent de cœur et d'esprit avec l'étranger.

Alors, Jeunes, mes amis, en guerre et en chasse ! Nous avons la chance de n'être pas la proie de vils intérêts, d'être jeunes, donc enthousiastes et généreux.

Ni les fausses théories, ni les sentiments bélants ne peuvent avoir de prise pour nous.

Génération promise au sacrifice, au travail, à l'effort, serrons-nous autour de notre seul Chef, le Maréchal.

Seul compte pour nous le salut de la France et ce salut c'est le Maréchal.

Le Maréchal, l'Honneur et la Sagesse, le Sauveur de la Patrie, le Continuateur de la grande tradition française,

Ne supportons plus de critiques.

Que devant nous l'on se taise, au besoin sachons l'exiger, même de nos aînés.

Ils sont le passé, nous sommes le présent et l'avenir.

Qui n'est pour le Maréchal est contre lui, et partant contre nous : la France.

Le Maréchal compte sur nous, qu'il sache, et avec lui le monde entier que la jeunesse, elle, ne trahit pas.

Pour l'équipe :

P. DE NEUVILLE.

(ACTION du 26 novembre 1942.)

EN INDOCHINE

Visite royale.

La visite de S. M. Bao-Dai à S. M. Sihanouk acquiert la valeur d'un profond symbole.

Ainsi voyons-nous l'Union indochinoise prendre sa forme concrète grâce à une meilleure compréhension, une affection plus sincère, entre les divers éléments ethniques qui la composent, fortifiée encore par les vicissitudes d'un monde dévasté par la guerre.

La France qui n'a point épargné ses peines, qui a su se faire aimer pour son esprit de justice, son profond humanisme, puise dans le spectacle que lui offre la Fédération Indochinoise un motif de réconfort et de confiance.

Sous l'égide de la France, guidée par des monarques d'une sagesse qu'inspire l'exemple constant du

vénéré Maréchal Chef de l'Etat, l'Indochine peut être fière d'elle-même et envisager l'avenir avec sérénité. Des jours heureux luiront.

(LES NOUVELLES du 24 novembre 1942.)

Le bombardement d'Haiphong.

L'Indochine, à son tour, éprouve ce qu'est « l'amitié américaine ».

Pour la première fois en Indochine, il a été fait usage de projectiles de gros calibre, de cinquante, cent kilos, peut-être davantage. Des groupes entiers de maisons sont écroulés, faisant de sinistres sillons dans des quartiers indigènes et français. De prodigieux amas de décombres, de briques et de poutres, émergent des meubles brisés, des ustensiles de ménage, des moustiquaires déchirées, brûlées, et, çà et là, on aperçoit, non sans horreur, des taches de sang sur les plâtras. Des maisons éventrées par le souffle laissent voir leur intérieur dévasté ; c'est lugubre, et les habitants font pitié, qui regardent d'un air morne leurs logis détruits ; certains sont vaguement heureux de s'être tirés eux-mêmes du danger, mais beaucoup pleurent, avec la perte de leurs biens, la perte de personnes chères, et tout cela est d'une tristesse indicible.

Il nous reste à nous incliner tristement devant les tombes ouvertes, à faire nos vœux fervents au chevet des blessés.

Peut-être avons-nous encore d'autres devoirs.

Voici qu'ici même la guerre frappe des foyers paisibles, des familles hors de tout conflit. Nous contenterons-nous d'assister au malheur avec pitié ?

(VOLONTE du 24 novembre 1942.)

LA VIE INDOCHINOISE

La semaine du 23 au 30 novembre 1942.

LUNDI 23

Phnom-penh. — S. M. l'Empereur d'Annam dépose une gerbe aux Monuments aux Morts. A 10 h. 30, sous la conduite de M. Groslier, LL. MM. Impériales visitent le Musée Albert-Sarraut. A midi, le Résident Supérieur offre un déjeuner en l'honneur des Souverains.

A cinq heures du soir, Leurs Majestés se rendent à la maison flottante royale ; reçus au bas des marches par S. M. le Roi du Cambodge, les Souverains assistent aux cérémonies traditionnelles de la Fête du Retrait des Eaux et aux Salutations à la Lune, et s'intéressent vivement à ces diverses manifestations — courses de pirogues, section de la corde traditionnelle, Cat prat (renversement des eaux), et défilé de l'autel flottant royal, suivi des embarcations illuminées des Princes, des Ministres, et des Mandarins — Un feu d'artifice clôture ces manifestations, dont l'éclat est rehaussé par la présence des canonnières illuminées, embossées en face de la Maison flottante de S. M. le Roi. A 18 h. 30, les Souverains regagnent l'hôtel du Résident Supérieur.

Hanoi. — L'Amiral Decoux adresse au Résident Supérieur en Annam un télégramme formulant à l'occasion de la Fête Truong-Hy Khanh-Tiêt les vœux qu'il forme en cette occasion au nom du Gouvernement français et de tous les Français d'Indochine pour l'anniversaire de la naissance de S. M. l'Impératrice.

MARDI 24

Haiphong. — L'Amiral Decoux et le Résident Supérieur au Tonkin assistent aux obsèques des victimes françaises et annamites. Accueillis à l'Hôtel de ville par l'Administrateur-Maire et les autorités auxquels se sont joints des membres éminents de la Mission Japonaise, l'Amiral se rend ensuite place Pottier où, tandis que des détachements rendent les honneurs, il passe devant les cercueils recouverts de couronnes et de gerbes dont plusieurs offertes par la Mission Japonaise ; au centre de la place se dresse le catafalque recouvert de deux immenses drapeaux français et annamite ; sur le côté de la place, le Monument aux

Morts est lui aussi recouvert d'une draperie tricolore voilée de crêpe.

Devant la foule immense et recueillie qui se presse, silencieuse, dans une atmosphère de tristesse, l'Amiral, face au catafalque, prononce le discours suivant :

« MESSIEURS,

» Une nouvelle page, particulièrement douloureuse, vient de s'inscrire dans l'histoire déjà longue des attentats commis contre la France et l'Empire.

» Déjà, le 9 août dernier, la ville de Haiphong subissait la sanglante épreuve d'une attaque aérienne. Aujourd'hui encore, nous avons à déplorer des deuils, hélas, trop nombreux à la suite d'une nouvelle agression.

» Notre douleur, au lendemain de cette tragique journée, est d'autant plus profonde que nous cherchons en vain, à de tels attentats, l'ombre d'une justification, voire même d'une excuse, tirées des nécessités militaires. Ce raid qui n'a atteint, en définitive, qu'une population inoffensive, surprise par une mort injuste dans sa tâche quotidienne, confond l'esprit le plus impartial par sa flagrante inutilité.

» Ici cependant, comme en France, des hommes prétendant servir un idéal d'honneur et de justice, s'acharnent sans pitié sur des innocents. Et comment ne pas évoquer devant tous ces cercueils les multiples attaques qui, au cours de ces deux dernières années ont, presque chaque jour, porté le deuil dans nos villes de France, et infligé un lourd tribut aux populations désarmées.

» L'Empire lui-même n'a pas été épargné, et partout, il a connu les mêmes souffrances.

» Notre Indochine a désormais sa place dans ce cruel bilan. Des Français et des Indochinois sont, une fois de plus, fraternellement tombés côte à côte.

» Vivant sous le signe d'un même idéal, sur cette terre où leurs destins se sont indissolublement liés, ils ont été brutalement frappés dans leur obscur et paisible labeur journalier. Leur mort en commun vient donner à nouveau sa signification profonde à cette solidarité franco-indochinoise qui, depuis plus d'un demi-siècle, avait permis au Tonkin de vivre dans la prospérité et les bienfaits d'une paix méritée.

» Pourtant, dans cette pénible conjoncture, un réconfort nous vient du calme courage avec lequel la ville de Haiphong a surmonté cette nouvelle épreuve du Destin. J'ai pu constater personnellement que, loin de se laisser abattre par l'adversité, ses habitants ont fait preuve d'une fermeté d'âme qui doit constituer pour l'Indochine entière un encouragement et un exemple. Je les en félicite hautement, et je suis convaincu que je puis compter sur l'unanimité de l'Union Indochinoise pour manifester jusqu'au bout la même dignité, la même résolution, la même foi dans l'avenir.

» Je félicite aussi et je remercie tous ceux qui, au cours de ces heures tragiques, se sont, avec une abnégation totale, dépensés sans compter pour combattre les effets du bombardement et venir en aide aux victimes. Je sais que tous, agents de l'Administration ou auxiliaires bénévoles français et indochinois ont accompli courageusement leur devoir : ils ont droit à notre reconnaissance et à notre admiration.

» MESSIEURS,

» C'est avec une profonde émotion que nous nous inclinons devant les dépouilles de ces innocentes victimes. Et par ma voix, la Fédération tout entière vient exprimer aux familles si cruellement éprouvées le témoignage de son affection, et apporter à leur détresse le réconfort de sa douloureuse sympathie.

Au milieu du recueillement général, L'Amiral Decoux va s'incliner alors devant les familles des victimes ; puis se déroulent successivement une cérémonie catholique et une cérémonie bouddhique.

Des délégations civiles et militaires accompagnent alors les deux convois au cimetière européen et de Dong-Thien, où des détachements rendent les honneurs, tandis que les délégués de la Marine et de l'Armée apportent le suprême adieu aux marins et aux soldats morts.

Tout le long du cortège une foule nombreuse franco-annamite, unie dans une même tristesse, participe au deuil des familles éprouvées.

MERCREDI 25

Siemréap. — Sous la conduite du conservateur des Monuments du groupe d'Angkor. LL. MM. Impériales visitent les ruines de Prurup, de Banteai Samré, de Neak Pean et de Prankhan, puis le Barai Occidental où d'importants travaux seront bientôt entrepris pour relever de 3 mètres le niveau de l'eau, rendant ainsi leur ancienne fertilité à 1.500 hectares de rizières.

L'après-midi, les Souverains, visitent avec le contre-amiral Bérenger la base de Phnom-kron, puis, à bord de la canonnière *Tourane*, font une tournée des lacs.

A 18 heures, le Résident de France offre un thé en l'honneur des Souverains, qui, le soir, assistent sur le parvis d'Angkor Wat à une représentation de danses classiques par la troupe Soy Sangvan.

LES LIVRES

« FRANCIS GARNIER »

par J. FARCHI.

Le troisième ouvrage de la Collection « Grandes Vies, Grandes Œuvres » est un *Francis Garnier*, par M. Farchi, que nous venons de recevoir.

« Comme le commandant Henri Rivière, tué presque à la même place dix ans plus tard, Francis Garnier est tombé en combattant pour la grandeur et pour l'honneur de son pays. En apprenant aux Empereurs d'Annam à connaître et à redouter la force de nos armes, à la population tonkinoise à connaître et à apprécier la bienveillance et l'esprit d'équité de l'Administration française, il a été le principal artisan du traité de 1874 : il est le premier de ceux à qui la France doit le Tonkin, et comme tel il a droit d'être rangé dans la glorieuse phalange de ceux qui ont porté le drapeau français dans toutes les parties du globe et qui ont donné à la France son empire colonial : les Brazza, les Marchand, les Gallieni, les Mangin, les Lyautey. »

Du 4 au 15 Décembre 1942 Ecoutez RADIO-SAIGON.

Vendredi 4. — 12 h. 20 : Concert bleu (*Flours bleues, Ciel bleu, Les yeux bleus, Orchidées bleues, Danube bleu*) ; — 17 h. 25 : Chants et danses d'Espagne (*Anda-Anda, Maria la O, Danse ibérienne*) ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Le Coffret à Musique*, par Charles Roques ; — 21 heures : *Vos disques préférés* ; — 21 h. 15 : *Chronique des Livres*, par Jacques Cailleville.

Samedi 5. — 12 h. 20 : Orgue de cinéma ; — 17 h. 25 : Bal musette (*Ah ! vivement Dimanche, Vive le Printemps !, Le doux caboulot, Danser dans vos bras*) ; — 19 h. 45 : Chronique d'actualité (le titre de cette chronique sera donné au micro le vendredi 4 décembre à 21 h. 30) ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 35 : *Le Casino des Illusions* ; — 20 h. 50 : *Musique de danse* ; — 21 h. 15 : *Nouvelles de France*.

Dimanche 6. — 12 h. 20 : Musique de danse ; — 17 h. 25 : Musique religieuse : Chœurs de la Cathédrale de Strasbourg ; — 19 h. 45 : *Quelques explorateurs du Centre Indochinois*, par R. Ducrest ; — 20 h. 07 : *La Semaine dans le Monde* ; — 20 h. 20 : *Faust*, opéra de Gounod (2^e partie, la 1^{re} ayant été diffusée le dimanche 20 novembre à la même heure).

Lundi 7. — 12 h. 20 : Concert de Vienne (*La Veuve Joyeuse, Katinka, Le Soldat de Chocolat*) ; — 17 h. 25 : Musique militaire (*Hymne de l'Infanterie de Marine, Marche de la Légion Etrangère, La Sidi-Brahim*) ; — 19 h. 45 : Relais d'une émission spéciale de Radio-Tokyo ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : *Radio-cocktail* ; — 21 heures : *Au fil des ondes...*, chronique saigonaise de Roméas ; — 21 h. 15 : *Vos disques préférés*, présentés par Suzanne Vincenot.

Mardi 8. — 12 h. 20 : Danses et chansons (*Le French Cancan, Corso blanc, Le marronnier vert, Petites valse*) ; — 17 h. 25 : Extraits de films et d'opérettes (*Mozart, Fragonard, Le Roi Pausole, Mélodies de Richard Tauber*) ; — 19 h. 45 : *Les Sports Nautiques en Indochine*, par Léon Feuillet : « *La natation* » ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour*, par la Légion ; — 20 h. 20 : *Les Valse de Chopin* avec des commentaires de J. Cortot ; — 20 h. 55 : *La bataille moderne*.

Mercredi 9. — 12 h. 20 : Concert des roses (*J'ai mis mon cœur dans ces roses, Le mariage des roses, Les roses d'Ispahan, Une rose*) ; — 17 h. 25 : *Quelques chanteurs de charme* : Jean Sablon, Tino Rossi, Jaime Plana, Rina Ketty ; — 19 h. 45 : *Les disques demandés par les enfants* ; — 20 h. 15 : *Pour mieux comprendre la Révolution Nationale* ; — 20 h. 25 : Cette partie du programme sera donnée au micro la veille à 21 h. 30 ; — 20 h. 40 : Concert par l'Orchestre de chambre de Radio-Saigon sous la direction de Charles Roques, avec le concours de M^{me} Leroy-Pollet, violon solo : 1^o *Guillaume Tell*, ouverture de Rossini ; 2^o *Sous les orangers*, de Turina ; 3^o *Pavane pour une Infante défunte*, de M. Ravel ; 4^o *Invocation à la nuit*, de Gustave Charpentier ; 5^o *La Veuve Joyeuse*, sélection de l'Opérette de F. Lehár.

Jeudi 10. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 : Musique militaire (*Les Allobroges, Paris Belfort, Brave 85^e, Paris-Metz*) ; — 17 h. 20 : Piano syncope ; — 19 h. 45 : Concert ou chronique d'actualité ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Il ne faut jurer de rien*, pièce d'Alfred de Musset, jouée au micro par Georges Croiset et ses amis.

Vendredi 11. — 12 h. 20 : Concert espagnol (Canteny, Dansen, El Tururu, El dia que naci'yo, Siempre flor) ; — 17 h. 25 : *Le chant des oiseaux* — Quarante un petit oiseau... — Les oiseaux de Paris — Les oiseaux dans le soir — Les oiseaux captifs ; — 19 h. 45 : *Le calcul des probabilités dans la vie pratique*, par E. Borel ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Le Coffret à Musique*, par Charles Roques ; — 21 heures : *Vos disques préférés* ; — 21 h. 15 : *Metternich, sa personne, ses idées*, par J. Robert.

Samedi 12. — 12 h. 20 : Orgue de cinéma ; — 17 h. 25 : Opéra, extraits de *Lakmé*, de Léo Delibes ; — 19 h. 45 : *Causerie*, dont le titre sera donné au micro, la veille à 21 h. 30 ; — 20 h. 15 : *Le Message du Jour* ; — 20 h. 25 : *Le Casino des Illusions* ; —

20 h. 50 : Musique de danse ; — 21 h. 15 : Nouvelles de France.

Dinanche 13. — 7 h. 20 : La leçon de culture physique ; — 12 h. 20 : Concert classique : le *Quatuor* de Beethoven ; — 17 h. 25 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : *Petite chronique de l'humour*, par Georges Rimant ; — 20 h. 07 : *La Semaine dans le Monde* ; — 20 h. 20 : Opéra comique : *Le Barbier de Séville*, de Rossini, interprété par les artistes et l'orchestre de la Scala de Milan.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

ANGE-JOSEPH-CLÉMENT, fils de M. Antoine-Méroul-Arthur Mouttapa et de M^{me}, née Jeanne d'Arc Selvanadin (23 novembre 1942).

CHARLES-JULIEN-PIERRE, fils de M. Pierre-Charles Rambert et de M^{me}, née Estien (24 novembre 1942).

MICHELLE-FRANÇOISE-MARGUERITE, fille de M. Pierre-André Ballée et de M^{me}, née Samy (25 novembre 1942).

ALAIN-JEAN-LUCIEN, fils de M. Pierre-Joseph-Paul Faugère et de M^{me}, née Henriette-Yvonne Gabillot (25 novembre 1942).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. ARMAND BONNETON avec M^{lle} JEANNE-MARIE-ERNESTINE LEMOINE.

M. HENRI-PAUL-FÉLIX AUPY avec M^{lle} SIMONE-MARIE-LOUISE GIRARD.

M. MARCEL-FERNAND-HYPPOLYTE DROUHIN avec M^{lle} ANDRÉE-LUCE NAZ.

MARIAGES.

TONKIN

M. ROBERT TISSEYRE avec M^{lle} MARGUERITE FLEUTOT (28 novembre 1942).

M. YVAN-SAMUEL SAMSON avec M^{lle} YVONNE-MARIE MÉNÈS (28 novembre 1942).

M. CHARLES-FÉLIX CASSANDRI avec M^{lle} ALBERTINE-RENÉE-ALEXANDRE-ULYSSE-DELPHINE ARAUD (28 novembre 1942).

M. MAURICE-LOUIS-JULES CHERRIER avec M^{lle} PAULLETTE-MARIA-ANDRÉE JACQUES (28 novembre 1942).

M. HENRI-ALBERT LAMARQUE avec M^{lle} JEANNE-MARIE-LOUISE-FRANÇOISE GALLOIS (28 novembre 1942).

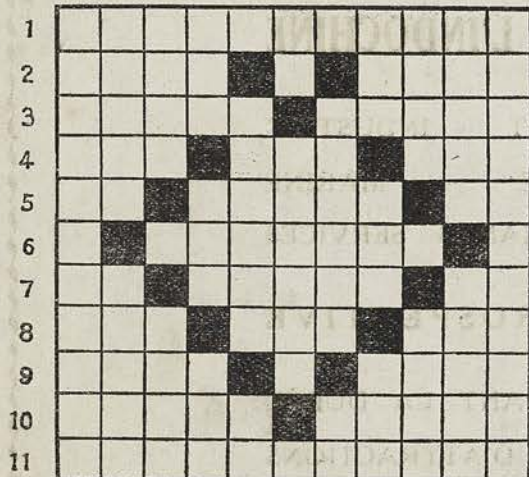
DÉCÈS.

TONKIN

M^{me} JEANNE BARBE (28 novembre 1942).

MOTS CROISÉS N° 92

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11



Horizontalement.

1. — Syllogismes dans lesquels chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.
2. — Faible — Certains ne se la foutent pas.
3. — Barbe des épis de l'orge — Le premier était le fils de Brnadotte.
4. — Posés — Mot créé par Van Helmont — Tête d'une tige de blé.
5. — Phonétiquement : affirmation étrangère — Patrie d'un philosophe et mathématicien dont l'existence est très problématique — Initiales d'un célèbre philosophe français (1715-1780).
6. — Chacun des vaisseaux d'une ligne considéré par rapport à celui qu'il précède ou qu'il suit.
7. — Conjonction — Dans les Pyrénées Orientales — Dans « vigueur ».
8. — Le plus connu est le bleu — Possessif — Adverbe.
9. — Passif — Rivière de France.
10. — Charges — Composition pour former un moule de fondeur.
11. — Appareils destinés à annuler, pour l'observateur, le déplacement apparent des astres.

Verticalement.

1. — Déclara, blessé mortellement, qu'il laissait deux filles immortelles (naquit entre 420 et 410 av. J.-C.).
2. — Bénédictin anglais, mort en 1259 — Descend du Caucase.
3. — Certaines sont sous le vent — Schubert en écrivit plus d'un.
4. — Démonstratif — L'avoir, c'est être riche — Au curling : but (n'est pas dans le *Petit Larousse*).
5. — Victoire de Lutatius sur les Carthaginois (241 av. J.-C.) — Initiales d'un célèbre pianiste 1810-1856).
6. — Préfixe — Tristes.
7. — Peuple de l'ancienne Grèce — Abréviation.
8. — Voisin des vesces — Dénué de jugement — Adverbe.
9. — L'histoire d'une bouchée de pain est de lui (1815-1894) — D'un verbe qui indique l'idée de compter.
10. — Autrefois, ville de commerce — Réformateur suisse (1511-1517).
11. — Qui produisent la soie.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 91

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

1	C	A	R	I	C	A	T	U	R	E	S
2	A	N	O	D	E	S		S	I	T	E
3	P	O	L	E	S		C		C	O	M
4	I	N	E	S		C	A	S		C	I
5	L	E	S		C	A	M	U	S		L
6	O	S		C	A	D	E	S		C	L
7	T		C	O	L	I	S		C	J	A
8	A	G	A	C	E	S		C	A	I	N
9	D	A		O	S		C	A	L	O	T
10	E	R	I	N		C	O	L	E	R	E
11	S	A	N	S	E	V	I	E	R	E	S

FOIRE-EXPOSITION DE SAIGON

DU 20 DECEMBRE 1942
AU 20 JANVIER 1943

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE

BEAUX-ARTS — ARTISANAT — INDUSTRIE
COMMERCE — ARMÉE — MARINE
AGRICULTURE — GRANDS SERVICES

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

NOMBREUSES FÊTES PENDANT LA DURÉE
DE LA FOIRE — PARC D'ATTRACTIONS

Renseignements :

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE LA FOIRE-EXPOSITION

CHAMBRE DE COMMERCE

RUE TABERD

SAIGON

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

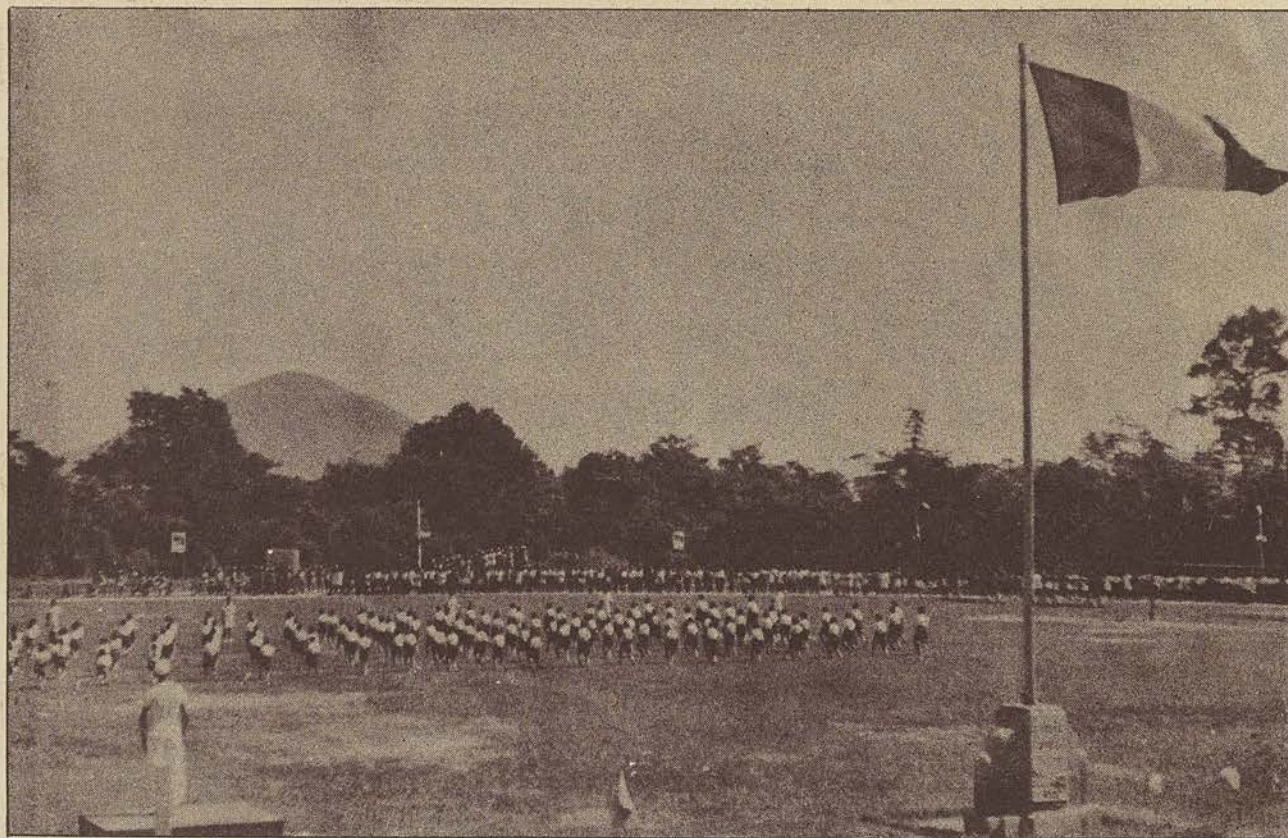
LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.



LE MOUVEMENT SPORTIF EN COCHINCHINE



INAUGURATION DU STADE DE TAY-NINH (25 octobre 1942)
Mouvements d'ensemble des élèves des Ecoles.

INAUGURATION DU STADE DE TRANG-BANG, PROVINCE DE TAY-NINH (25 octobre 1942)
Le Défilé.

